Bibliothèque du CEGEP,
C. P. 130,
Joliette, P. Qué.

L'Action POPULAIRE

l'horizon

L'HEBDO DU COMTÉ DE JOLIETTE

Edité à Joliette par Les Publications Lamon Inc.

L'ACTION POPULAIRE - L'HORIZON, JOLIETTE MERCREDI, LE 11 NOVEMBRE 1970 15¢

LE NOUVEAU CONSEIL DE JOLIETTE

Cette photo officielle des membres du conseil de ville de Joliette a été prise après la prestation du serment d'office des nouveaux administrateurs joliettains. A l'arrière: M. le conseiller Lucien Malo, (siège no 4), Son Honneur le maire Roland Rivest, M. le conseiller Roger Goulet, (siège no 6), doyen du conseil; en avant: MM. les conseillers André Breault (siège no 9), Aimé Boivin (siège no 7), Gilles Beaudry (siège no 5), Gaston Boisvert (siège no 3), Charles Brousseau (siège no 2), Normand Messier (siège no 8) et Serge Rochon (siège no 1).

CONGRES DU PARTI QUEBECOIS DE JOLIETTE

(voir page 5)

M. Réal Gaudet, Me Bernard Landry et M. Doris Lussier prennent quelques moments de détente peu avant le souper-causerie du Parti Québécois au Cegep de Joliette, dimanche dernier. M. Lussier était le conférencier-invité lors de ce banquet de clôture du congrès péquiste.

Jour du Souvenir

Aujourd'hui, 11 novembre. Jour du Souvenir. La guerre de 1914-18 qui devait être la dernière a été suivie de la tuerie de 1939-45, de la guerre de Corée et de toutes les guerres qui se déroulent aux quatre coins du monde. Puisse l'ange de la Paix nous l'apporter un jour.

Conseil Notre-Dame des Prairies

En rapport avec le contrat d'aqueduc et d'égouts

Le maire Chalut se montre prudent

En rapport avec le contrat d'aqueduc et d'égoûts
Le maire Chalut se montre prudent

(RD)- Avant d'accorder le contrat d'aqueduc et d'égoûts (règlement 48-1970), le maire Amable Chalut veut que l'on soit très prudent et que l'on prenne toutes les précuations nécessaires afin que les travaux soient effectués d'une façon parfaite. La surveillance devra aussi être maintenue durant toute la période de l'exécution des travaux. La date fixée pour la fin des travaux devra également être respectée. Il considère qu l'amende prévue de $25 par jour dépassant la date limite n'est pas assez élevée, et qu'elle devrait être de $100.

M. le maire faisait ces recommandations aux conseillers après que le secrétaire Roger Perreault eût présenté le rapport de l'ingénieur Lucien Leclerc. Des quatre soumissions ouvertes à la séance régulière la semaine dernière et soumises à M. Leclerc pour vérification, deux seulement ont été jugées conformes. Ce sont celles de Joliette Construction 1964 Inc., pour un montant de $70001., et Les Entreprises Bourget Inc., $64990. L'ingénieur suggère que l'on accepte cette dernière.

De toute façon, le contrat n'est pas encore accordée, même si tout laisse prévoir qu'il le sera aux Entreprises Bourget. Au préalable, le secrétaire se rendra à Québec, au ministère des Affaires Municipales, afin d'accélérer les procédurs du règlement d'emprunt qui doit êtr approuvé à cet effet. Les travaux (dans le prolongement de la Place Notre-Dame) devraient débuter au début de décembre pour se terminer vers le 10 janvier. C'est ce qui sembierait être le plus souhaitable aux membres du conseil. Les soumissions jugées nonconformes sont celles des D.L. Construction et de Jobert Construction.

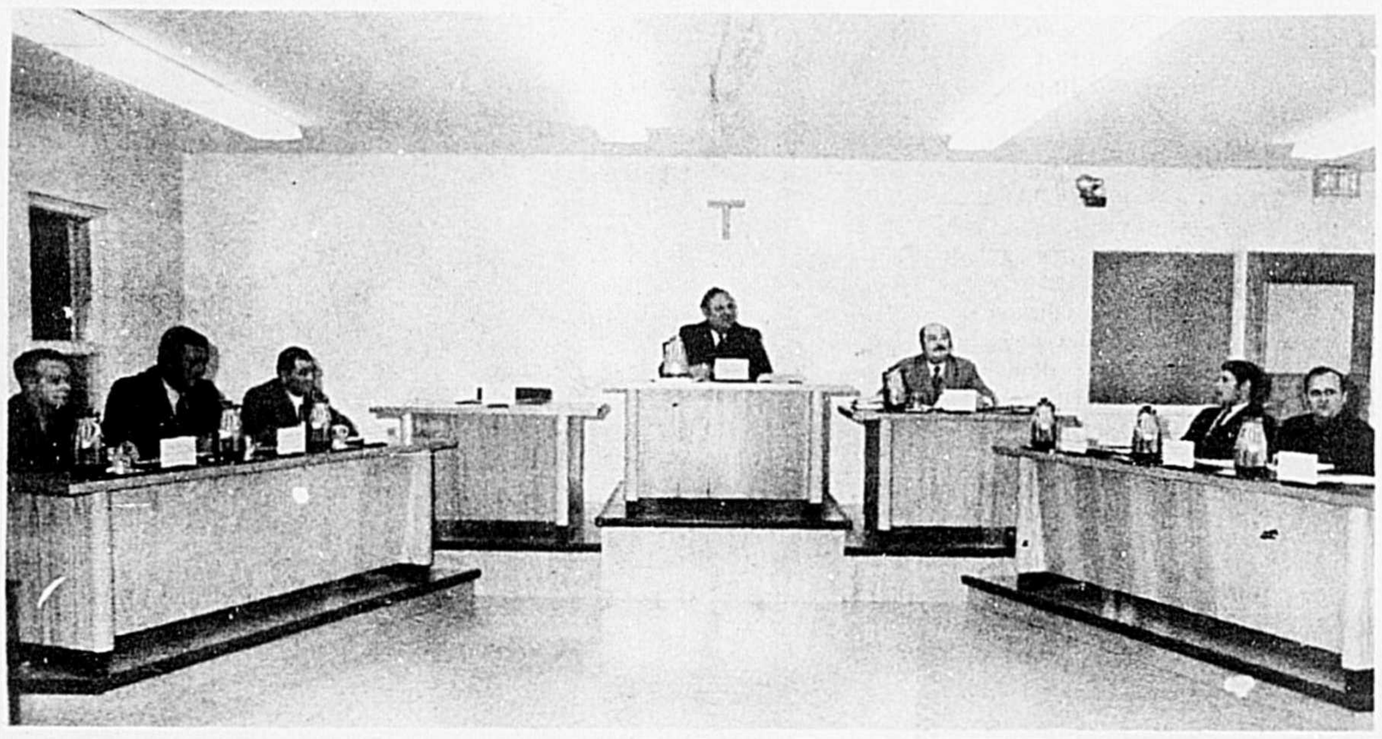

Le conseil des Prairies

C'est dans cette accueillante salle des délibérations du Centre Communautaire que les membres du conseil de Notre-Dame des Prairies voient à la prospérité de leur paroisse et au mieux-être de la population. Dans l'ordre habituel: les conseillers Roger Champagne, Jean Roy, Ange-Emile Robillard, le maire Amable Chalut, le secrétaire Roger Perreault, les conseillers André Comtois et Serge Valois. N'apparait pas sur la photo le conseiller Raymond Villeneuve qui était absent au moment où fut prise la photographie.

En bref...En vrac...En court...

(RD)-La municipalité désire acheter un camion. Certains conseillers suggèrent que ce soit un camion d'une tonne; d'autres, deux tonnes. On propose que des soumissions soient demandées aux vendeurs Courchesne & Perreault et A. Chalut Auto et que les dites soumissions soient faites selon les recommandations du conseiller Ange-Emile Robillard. Il s'agit évidemment de prix pour un camion d'une tonne et un autre de deux tonnes. Le conseil fera ensuite son choix.

.....

Le code des municipalités dit que "toute carte-plan d'une paroisse faite aux dépens de la corporation ne doit être exécutée que par un arpenteur-géomètre, avec au moins 4 pouces au mille". Ce qui pourrait coûter plusieurs milliers de dollars. Le conseiller André Comtois suggère une carte pour un montant de $115. qui serait exécutée par le C.E.R.L. et qui pourrait être utilisée par les conseillers pour des fins personnelles et non municipales. Cette question, selon le maire Chalut mérite une étude plus approfondie. On se renseignera d'abord, et on décidera ensuite. Il semble que ce soit une sage décision.

.....

Les Industries Roy se sont vues accordé le contrat de vente de 15 petites tables et 25 tables pliantes pour un montant total de $1090.06 C'était la plus basse soumission conforme soumise. Les autres soumissions venaient de Martin & Lucas, $1695.60 taxes incluses; Articles de bureaux Landry, $1326. 60 plus 8% de taxe; et la Forge London Inc., $1270.75 plus 12% de taxe.

.....

Jean-Noel Joly, avec un prix de $720.50 verra à la fourniture et à l'installation de draperies en tissus "Bonenza" aux 37 fenêtres du Centre Communautaire. Il était le plus bas soumissionnaire. Joliette Draperie avait soumission né pour un montant de $837. et Albert Contray, $876.43

.....

Assistaient à cette séance d'ajournement les membres du conseil au complet, soit: le maire Amable Chalut, les conseillers: Roger Champagne, Jean Roy, Ange Emile Robillard, André Comtois, Serge Valois, Raymond Villeneuve et le secrétaire Roger Perreault. L'assemblée a débuté à 8h.30 p.m. et a pris fin à 9.53 p.m.

.....

TEL. 758-1355

ROY et FLEURY

NOTAIRES

70 SUD, PLACE BOURGET, SUITE 308 JOLIETTE

JACQUES ROY, B.A., LL.L.
MICHEL FLEURY, B.A., LL.L.

Le soir sur rendez-vous

Au Centre chirurgical

Le Dr Paul Fouron

M. Paul Fouron, m.d. et ophtalmologiste (examen de la vue et maladie des yeux) certifié par le Collège des médecins et chirurgiens de l province de Québec, et par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, est heureux d'annoncer l'ouverture de son cabinet de consultations. Son cabinet sera situé dans l'édifice du Centre Chirurgical de Joliette, 489, Boul. Ste-Anne. Consultations sur rendez-vous. Tél: 756-8073.

Remerciements publics

Le Chef du Service des Incendies M. Germain Rondeau, remercie sincèrement la Chambre de Commerce de Joliette ainsi que son Président M. Claude Livernoche, pour l'appui apporté au département de la Prévention lors de la Semaine de Prévention des Incendies, tenue à Joliette dernièrement Les informations et suggestions soumises par cet organisme ont été profitables et ont contribué à la réussite de cet évènement. Le Service des Incendies est heureux de l'intégration de cette association dans leurs activités, et espère coordonner leurs services respectifs pour le plus grand bien public. La collaboration et la participation de ses membres méritent notre gratitude.

Nous remercions aussi les Cadets et Wrenettes de la Marine, leur commandant M. Ubald Lafortune ainsi que tous les officiers de la Ligue Navale, la presse écrite et parlée, et tous ceux qui ont collaborés à propager ce sens de responsabilité que tous et chacun doivent reconnaître, celui de la Prévention des Incendies.

Commission scolaire de Joliette

Commission scolaire de Joliette

(RD) L'assemblée régulière de la Commission scolaire de Joliette avait lieu mardi dernier, le 3 novembre, dans la salle des délibérations située sur la rue St-Barthélémy. Le président, M. Je. E. Poirier, le secrétaire, M. Roger Forest et tous les commissaires y assistaient.

L'assemblée a voté un renouvellement d'emprunt à la Société de Fiducie du Québec pour un montant de $245,995.00. Cet emprunt devait échoir le 13 novembre.

Les prévisions budgétaires pour le terme 1970-71 sont présentement à l'étude, et seront vraisemblablement soumises aux commissaires à la séance d'ajournement du 17 novembre.

Les commissaires ont résolu d'envoyer un message de félicitations à M. Charles Brousseau pour son élection à l'échevinage du quartier no. 2, lors du suffrage du 1er novembre dernier.

Le rapport des absences présenté par la direction pédagogique souligne les manquements répétés au travail de certains enseignants les vendredis et lundis. Ce serait presque toujours les mêmes enseignants qui s'absenteraient ces jours-là.

Madame Fleury, directrice de l'enseignement du français, a participé à une journée d'études sur les méthodes concrètes de lecture, le 6 novembre, à Québec.

La liste des comptes pour le mois d'octobre a été approuvée par les commissaires pour paiement.

Disparue

Lise Grégoire, 16 ans est disparue de son domicile, au 939 rue Saint-Antoine, à Joliette, depuis le 4 novembre. La disparue mesure 5' 3'', pèse 135 livres; elle a les yeux bleus, les cheveux châtains et a quelques boutons sur la figure. Au moment de sa disparition elle portait un manteau bleu, des pantalons bruns, des souliers noirs et des bas golf aux genoux.

Tout renseignement sur ses allées et venues peut être communiqué à l'inspecteur Jacques Rivest, 756-1655, à Joliette.

Décès

Mme Emery Ladouceur

A Joliette, le 8 novembre 1970, à l'age de 89 ans et 9 mois, est décédée madame Emery Ladouceur, née Alberta Desrosiers, épouse de feu l'honorable juge Emery Ladouceur, ex-maire de Joliette, et demeurant au 160, rue Saint-Charles-Borromée à Joliette. La défunte laisse dans le deuil une fille et un fils: Mlle Denise Ladouceur et Me Bernard Ladouceur, avocat.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 11 novembre, de la demeure de la défunte, pour se rendre à la Cathédrale, où un service fut célébré à 3h.p.m. L'inhumation eut lieu au cimetière de Joliette. La direction des funérailles avait été confiée à la maison Garceau & Garceau Inc.

M. Maxime Cantin

A Joliette, le 2 novembre, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Maxime Cnatin, demeurant au 247 rue Gaspard Nord.

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 5 novembre au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 674 rue Saint-Louis, pour l'église St-Pierre où le service fut célébré à dix heures trente. Inhumation au cimetière de Joliette.

La défunte laisse dans le deuil ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jean Cantin de Montréal, M. et Mme René Pagé (Jeanne) de Montréal, M. et Mme Raoul Dufour (Irène) de Montréal, M. et Mme Armand Ratelle (Laurette) de Montréal, M. et Mme Raoul Perron (Marie) d'Arvida, M. et Mme Lucien Délisle (Pauline) d'Arvida ainsi que plusieurs neveux et nièces.

M. Odilon Goyette

A Montréal, le 3 novembre, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Odilon Goyette, autrefois de Joliette époux en première noce de feu Ernestine Lachapelle et en deuxième noce d'Yvonne Généreux.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 6 novembre, au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 684 rue St-Louis, pour l'Eglise St-Pierre où le service fut célébré à 11 hres. Inhumation au cimetière de Joliette.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Gaston Goyette de Québec, M. et Mme Jacques Goyette de St-Jérôme, M. Gilles Goyette de Joliette et M. et Mme René Mondor, de Joliette ainsi que plusieurs petits-enfants neveux et nièces.

Omer Landreville

Directeur de funérailles
Service d'ambulance

Tél. 753-7427

674 ST-LOUIS JOLIETTE
137 - 6e RUE CRABTREE

TEL. 753-7200

Garceau & Garceau INC.
DIRECTEURS FUNERAILLES

636, BOULEVARD MANSEAU

Succursale
ST-THOMAS
DE JOLIETTE

Succursale
151, PAPINEAU
JOLIETTE

L'action POPULAIRE
l'horizon
L'HEBDO DU COMTÉ DE JOLIETTE
Edité à Joliette par Les Publications Lamon Inc.

Espace à louer

L'ACTION POPULAIRE - L'HORIZON
garantit
le meilleur rendement
à votre publicité

Les administrateurs de Joliette prêtent serment

Joliette doit se préparer a jouer un rôle prépondérant dans la Communaute régionale

Joliette.- Le conseil de la Cité de Joliette élu le 1er novembre a tenu sa première séance lundi soir à l'hôtel de ville. La réunion a été ajournée à mardi soir alors que seront formées les commissions permanentes du conseil et que débuteront les premières discussions d'usage.

Lundi soir les élus du peuple ont prêté leur serment d'office et pris leur siège . M. J. A. Desormiers a présidé la cérémonie brève mais toujours imposante.

Après un mot de l'ancien maire, le Dr. C.A.Roussin, qui terminait son terme d'office en même temps que le maire Roland Rivest prêtait serment, Mgr René Audet a prononcé une brève allocution.

Le Dr. Roussin s'est dit heureux d'opérer la transmission des pouvoirs. Il a souhaité plein succès aux membres de la nouvelle administration espérant que "la vil le va remonter d'un échelon grâce à la population qui les appuiera après les avoir élus".

Quant à lui, Mgr Audet, a loué le Dr. Roussin qui a été "un grand exemple d'administrateur sage et dévoué. Il a dit un mot à la mémoire de Mme Emery Ladouceur, épouse d'un ancien maire, qui vient de décéder. Il a souhaité, devant un conseil qui fait référence à Dieu, au début de son terme, d'office que l'administration devienne "socialement plus juste et politiquement plus démocratique".

Le programme du nouveau maire.

M. Roland Rivest a alors exposé ce qui doit être son programme et celui de la nouvelle administration préparer la ville de Joliette a son rôle de ville satellite importante de Montréal, en l'an 2,000, et à jouer un rôle prépondérant dans la Communauté régionale, déjà en formation.

Le nouveau maire a mis l'accent sur les problèmes humains: chômage et logement. Il faut établir des programmes de construction de logements a prix modiques *contruire un foyer pour personnes* âgées et créer ainsi du travail. Les décisions à prendre d'ici quel ques mois sur la rénovation urbaine pourront également améliorer la situation.

M. le maire a également souligner des problèmes plus techniques de la ville: approvisionnement d'eau potable, négociations pour l'aménagement d'un hôtel de ville adéquat, dispositions à prendre contre la pollution de l'air et de l'eau.

Parmi des projets plus concrets M. Rivest a suggéré la création d'un service du personnel et l'organisation d'une commission du Tourisme.

Il y a également réclamé l'attention des nouveaux conseillers sur les problèmes des loisirs, des arts et de la culture.

Il a louangé l'administration pas sée qui a laissé la ville dans une position financière confortable.

Après l'allocution d u nouveau maire, une réception a été offerte par la ville.

Le maire de Joliette, M. Roland Rivest, dans sa tenue d'office, après avoir prêté serment comme 19e maire de la ville de Joliette.

DURANT LA CEREMONIE DE PRESTATION DU SERMENT.-Au premier rang de la foule nombreuse qui remplissait l'Hôtel de ville de Joliette, lundi soir, on remarquait Mme Roland Rivest, la nouvelle mairesse de Joliette, Mgr René Audet, Mme C.A.Roussin, qui fut la première dame de Joliette durant les quinze dernières années et le "maire" (le nom lui restera probablement) C.A.Roussin..

Aprés recomptage judiciaire

Beaudry: 374; Chaput: 366

Joliette (RD).-La majorité de Monsieur Gilles Beaudry, conseiller élu dans le quartier No 5, a été portée à 8 voix sur son adversaire Monsieur René Chaput. Ce recomptage a été effectué sous la présidence de l' honorable juge Maurice Breton, de la Cour Provinciale, par Me Gilles Ratelle, procureur du requérant (René Chaput) et Me Claude Dugas, procureur du conseiller élu. L'on se souvient que lors du dépouillement du scrutin le 1er novembre, M. Beaudry avait obtenu 379 voix contre 376 à M. Chaput, l'emportant de justesse par la faible majorité de 3 voix. C'est ce qui a sans doute motivé M. Chaput à demander un recomptage judiciaire.

Les chiffres nous démontrent que cette procédure judiciaire aura fait perdre 5 voix à M. Beaudry et 10 à M. Chaput. Des 15 bulletins de votation rejetés, 10 l'auraient été parce que non initialés; 3 étaient mal initialés et sur deux autres la croix était faite à l'encre.

Nous reproduisons ici quelques extraits du certificat de recomptage judiciaire, présenté et signé par le juge Maurice Breton: "Je soussigné, juge provincial, siégeant dans le district de Joliette, certifie par les présentes que j'ai procédé, ce jour (6 novembre 1970) à un nouveau dépouillement et recomptage judiciaire des votes donnés à l'élection municipale tenue dans le quartier no. 5 de la Cité de Joliette, dimanche le 1er novembre 1970."

"Le dépouillement et le recomptage donnent les résultats suivants: 374 voix en faveur du candidat Gilles Beaudry.

366 voix en faveur du candidat René Chaput.

Majorité en faveur du candidat Gilles Beaudry: **8 voix.**

" Conformément aux dispositions de la loi, je déclare que les frais de ce dépouillement et recomptage sont mis à la charge du requérant René Chaput et qu'ils doivent être taxés comme ceux d'une action de première classe en Cour Provinciale".

Le juge Breton a demandé au secrétaire-trésorier, M. Jacques Desormiers de proclamer élu M. Beaudry. Ce qui fut fait en ces termes: "Je déclare élu M. Gilles Beaudry au siège no. 5 de la Cité de Joliette".

Le Centre Notre-Dame de Bonsecours à 10 ans

Le Centre Notre-Dame de Bonsecours célèbre son dixième anniversaire de fondation. Situé dans l'ancienne gare du Pacifique, les locaux du Centre sont ouverts depuis dix ans à la générosité du public. De partout on reçoit et accepte les vêtements usagés, les meubles, les jouets qui sont ensuite distribués aux familles ou aux individus momentanément dans le besoin ou qui reçoivent officiellement du secours du bien-être. Le Centre Bonsecours a survécu dix années grâce en grande partie au bénévolat. Les Soeurs de la Providence en sont les âmes dirigeantes depuis le début et un groupe imposant de Dames Auxiliaires, y consacrent toutes les semaines de nombreuses heures de loisir.

Lors d'une récente partie de cartes qui groupait les Dames Auxliaires dans l'ancienne gare, Mgr. René Audet a bien voulu encourager les personnes qui se dévouent pour le Centre Bonsecours. "C'est beaucoup parce que le Centre Bonsecours existe que les campagnes de la Fédération des Oeuvres obtiennent un tel succès" déclarait-il. Monsieur le Chanoine Dumontier curé de Berthier, un des fondateurs de l'Oeuvre du Centre Bonsecours, de même que Mme Alfred Tessier, présidente fondatrice étaient aussi de la fête du 10e anniversaire.

Le maire à ses bureaux

Le maire Roland Rivest a pris une louable initiative en annonçant qu'il recevrait les citoyens de Joliette à son bureau de l'hôtel de ville, les lundis, mercredis, vendredis de chaque semaine de 16.00 heures à 18.00 heures.

Les personnes qui auraient des problèmes à lui soumettre ou des rencontres à faire doivent prendre rendez-vous avec M.J.A. Désormiers, secrétaire-trésorier à 756-8055.

Société historique de Joliette

La Société historique de Joliette, tiendra sa prochaine réunion jeudi le 19 novembre, de 8 heures à 10 heures du soir, à l'Evêché.

Au programme: R.P. André Doucet (Le Manoir de Mascouche), M. François Lanoue (L'église de St-Félix de Valois) et M.J.C.Robert (Barthélemy - Joliette), L'homme d'affaires.

Tos les membres de la Société sont cordialement invités.

ON PEUT VAINCRE
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
LE CANCER

Nominations ecclésiastiques

La chancellerie de l'Evêché de Joliette annonce les changements ecclésiastiques suivants:

M. l'abbé Hervé Pelletier, de la cure de Saint-Emile, est nommé curé de la paroisse Saint-Théodore de Chertsey.

M. l'abbé Guy Desroches, vicaire de la paroisse de Saint-Lin, est nommé curé de la paroisse Saint-Emile.

M. l'abbé Paul Bourgeois, de la cure de Saint-Théodore-de-Chertsey, est nommé vicaire à la paroisse de Saint-Lin.

Ces nominations prendront effet jeudi, le 12 novembre prochain.

Editorial

Roland Gauvreau

C'est un depart...!

Une nouvelle administration a prêté son serment d'office lundi soir à Joliette. Le nouveau maire de Joliette, M. Roland Rivest, a tracé un tableau du travail à abattre pendant les quatre prochaines années. Et c'est quelque chose d'imposant. Pour Monsieur Rivest in ne s'agit de rien de moins que de préparer la ville de Joliette au rôle qu'elle devra jouer, en l'an 2,000, avec une population de 200,000 âmes, comme ville satellite de Montréal à une des extrémités de la couronne métropolitaine.

Le "discours du trône" du nouveau maire de Joliette a été rempli de substance. Il a lancé un appel à la participation pour que Joliette reste à l'avant-garde du progrès en assumant pleinement "sa responsabilité de capitale régionale". A ce sujet le maire a déré: "Il est essentiel, à mon sens, que tous les citoyens, du plus petit au plus grand, du plus riche au plus pauvre, participent et collaborent à cette oeuvre de planification de notre ville."

Joliette devra s' insérer dans la "communauté régionale" pour y jouer un rôle prépondérant. Notre ville devra aussi demeurer ville indutrielle mais garder son caractère commercial et de services. C'est d'ailleurs là sa vocation la plus authentique.

Le maire Rivest a insisté sur les problèmes humains qu'il faut résoudre: chômage et logement. En pensant à créer des emplois et à parer au problème du logement, en pensant à la rénovation urbaine, une poussée du développement domiciliaire et la création d'un Office municipal de l'habitation pour réaliser des logements à prix modiques seraient des mesures destinées à procurer du travail aux ouvriers joliettains.

Le maire a également abordé les problèmes techniques auxquels le conseil devra faire face dès tout de suite: approvisionnement en eau potable, aménagement d'un hôtel de ville adéquat, épuration des eaux et de l'air, etc.

Il a également souligné la revalorisation du personnel administratif et la création d'un service du personnel, le dialogue nécessaire entre les autorités municipales, le gouvernement et les organismes de loisirs déjà en place; il a également apporté la création d' une commission municipale du Tourisme et insisté sur l'encouragement à donner aux Arts et à la culture.

Durant toute son allocution le maire Rivest n'a jamais oublié de mentionner la nécessité de régionaliser la plupart des services, Joliette devant demeurer dans son espirt la capitale régionale d'aujourd'hui et de demain.

Les sept nouveaux conseillers ont appris lundi soir, ce que les anciens savaient déjà, que l'administration de la ville de Joliette est une chose importante et complexe; qu'il y a déjà sur la table des problèmes à résoudre et des projets à étudier et sur lesquels il faudra prendre position; qu'il faudra dévouer à la gouverne de la chose municipale beaucoup plus de temps que normalement prévu. Mais le conseil est jeune; c'est un des plus jeunes, comme moyenne d'âge, depuis de nombreuses années; il a la force et la capacité de travail des plus jeunes; il suffira de compter sur l'expérience du maire et des anciens conseillers pour limiter les erreurs toujours possible. Les commissions permanentes ont été formées officiellement hier soir; ces commissions permettent d'établir les domaines où un échevin débutant doit faire ses premières armes et acquérir une expérience profitable à ses collègues et partant à toute la population joliettaine.

Même s'il y a sept nouveaux échevins, ce sont les circonstances pour une part et les contribuables joliettains pour une très large part qui l'on voulu ainsi. Ils sont prêts à travailler; c'est à partir de maintenant qu'ils forment la véritable équipe qui doit maintenant assurer le mieux-être des citoyens de Joliette et le progrès de la ville.

J'ai personnellement confiance. Comme on dit en termes sportifs: "C'est un bon départ!."

Roland Gauvreau

"COURNOYER" MINISTRE DE LA SCISSION ?..

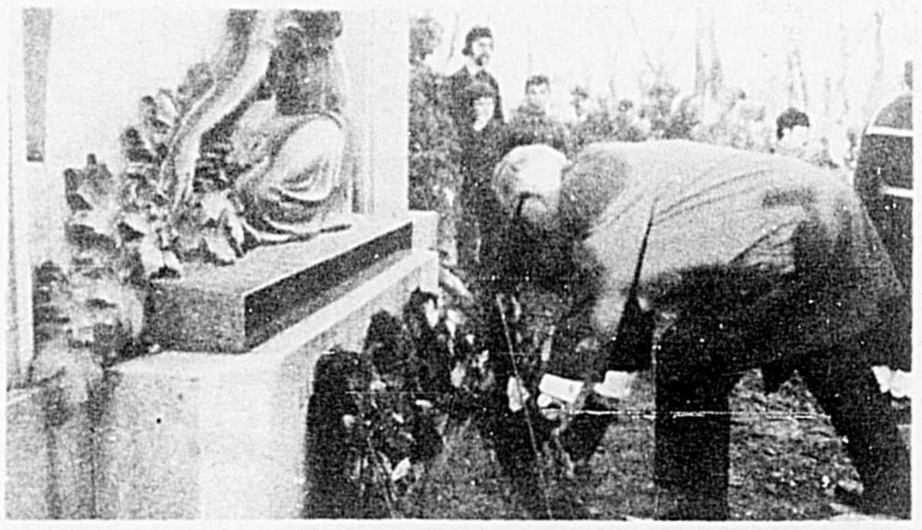

Joliette se souvient

La Légion Canadienne, filiale de Lanaudière, a organisé, dimanche dernier, la Fête du Souvenir à la mémoire des soldats de Joliette et de la région morts au champ d'honneur.

Le maire-élu de Joliette, M. Rolland Rivest, a déposé une couronne au pied du Monument aux Braves, au parc Lajoie, au cours de la cérémonie du souvenir qui avait eu lieu précédemment à Rawdon.

Le Pere Corbeil expose au Seminaire

Le Père Wilfrid Corbeil, csv, artiste bien connu, expose actuellement ses oeuvres à la galerie des Hermès, au Séminaire de Joliette, 455 boulevard Base de Roc. L'exposition est ouverte au public jusqu'au 17 novembre.

On voit ici le R.F. Roger Allard, c.s.v. félicitant le Père Corbeil devant un coin de cette intéressante exposition.

Roland Des Coeurs

mini-nouvelles

Il y a des choses qui se produisent parfois et qui vous mettent en beau maudit. J'ai vu, mercredi soir dernier, vers 9h.30 p.m., un grand sans-coeur qui battait à coups de pied et à coups de gifles un jeune garçon de 8 ou 9 ans, pour ensuite le faire monter dans sa voiture et disparaître en direction de la rue Lévis. Croyez-vous qu'un père qui use de violence envers son fils puisse en faire un citoyen responsable? Révoltant!

****

Un grand ménage s'impose au palais de justice. Dans la Cour des sessions de la Paix. N'allez surtout pas prendre le mors aux dents, messieurs du Barreau. Je fais ici allusion aux murs qui ont un grand besoin de peinture; au garde-fou séparant le prétoire d'avec la salle; garde-fou qui risque de s'effronder chaque fois qu'on s'y appuie; au plancher qui est souvent sale (j'allais dire crotté). Pendant que j'y suis, pourquoi pas aussi un peu plus de silence et de tenue. Ca ajouterait certainement au protocole. Et çà éviterait aux juges, aux avocats et aux témoins de répéter plusieurs fois la même chose.

****

La compagnie MacDonald Leaf Ltée, une filiale de la Cie des Tabacs MacDonald Inc., a annoncé la semaine dernière, par la voix de son président, M.Wallace L. Hogan, l'achat de près de 25% de la production globale du tabac en feuilles de la province de Québec. Joliette en profitera.

****

suite page 16

L'action POPULAIRE
l'horizon

Edité à Joliette par:
LES PUBLICATIONS LAMON INC.
421, rue de Lanaudière
C.P. 50, Joliette
759-2314 *publicité*
753-7539 *rédaction circulation*

Directeur général:
ROLAND GAUVREAU
Rédaction:
ROLAND DESCOEURS
ANDRE LATENDRESSE
Publicité:
GERARD MARCHAND, dir.
CLAUDE PAUZE
NOELLAN GAUTHIER
RICHARD LAVALLEE
Circulation:
GILLES PELLETIER, dir.
Production:
ANDRE LESPERANCE, dir.

MEMBRE DES HEBDOS DU CANADA

Abonnement:
CANADA et ÉTRANGER
$5.50 par année
15¢ l'exemplaire
Courrier de deuxième classe
No d'enregistrement: 0161

Doris Lussier au Congrēs du Parti Quēbēcois:

"Nous sommes assez forts pour nous passer de violence"

Joliette (RD)- Conférencier invité au souper-causerie clôturant le congrès du Parti Québécois de Joliette, dimanche dernier, M. Doris Lussier a souligné que la psychologie du québécois est anti-violence."La violence, ajoute-t-il est le commencement d'une spirale d'enfer qui peut nous conduire dans les pires catastrophes. Nous sommes assez forts pour nous passer de violence". Toutes les subtilités politiques peuvent être défendables; mais jamais la violence. En politique, selon le conférencier, chaque geste que l'on fait doit être réfléchi. La violence est stratégiquement bête; d'autant *moins pensable que les péquistes* auraient tout dans les maisn pour espérer la victoire dès les prochaines élections. Et M. Lussier précise que 650,000 québécois ont voté pour le P.Q. à la dernière élection. Qu'en sera-t-il à la prochaine votation?

Toujours contre la violenc; toujours pour l'indépendance.

Le parti Québécois, nous dit M.Lussier, sera devenu la seule police d'assurance valable contre le violence, après que l'indépendance; seule réponse intelligente à nos problèmes, nous sera acquise. "La crise que nous avons vécu depuis quelques temps, continue-t-il, c'est un épiphénomène pour nous, mais une fois les retombées finies, que la marée militaire aura regagné ses bases, il *restera toujours que les problèmes* politico-économico-sociaux seront les mêmes".Monsieur Lussieur est d'avis qu'à ce moment le parti Québécois avec l'indépendance du Québec saura rétablir la paix dans les conflits et la promotion économique et industriel dans l'Etat du Québec.

Nous sommes, poursuit le conférencier, dans un processus de génocide muet la nation s'en va vers l'asphyxie. Heureusement que le Parti Québécois est né; né de votre intelligence à tous. Il atteste de la vigueur salvatrice qui va l'empêcher de mourir. Et maintenant l'indépendance est devenu un phénomène irréversible vers lequel nous nous en allons de toute façon, mais nous voudrions qu'elle soit plus que démocratique, nous voudrions qu'elle soit fraternelle *envers vous tous et envers les anglophones* qui vivront à nos côtés. L'indépendance pour nous, c'est tellement viscérale, qu'il est impossible qu'elle n'arrive pas."

PEINTURES C-I-L
Louis Desrochers & Fils Ltée
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
QUINCAILLERIE — CADEAUX — VITRES & MIRROIRS
Tél.: 753-4242
537, NOTRE-DAME JOLIETTE

Nouvel exēcutif du Parti Quēbēcois de Joliette

Me Bernard Landry est ēlu prēsident

Joliette (RD)- Me Bernard Landry, jeune et dynamique avocat de Joliette et candidat lors des élections du 29 avril dernier, a été élu président du Parti Québécois de Joliette, succédant ainsi à M. Réal Gaudet. Ce dernier demeurera quand même au sein de l'exécutif, puisque en effet, à l'unanimité il fut nommé vice-président. Les autres membres élus au comité de direction du P.Q. sont: trésorier, M.Daniel Boulard; secrétaire, M.Denis Neveu; directeurs, Mme Louise Généreux et MM. Mathias Asselin et Gilles Tessier.

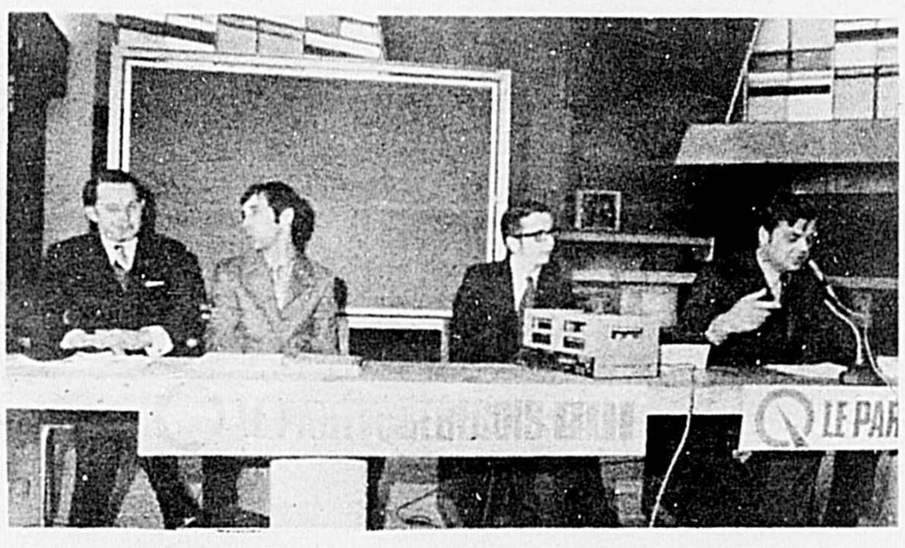

L'Ancien et le Nouveau

Il faudrait plutôt dire le nouveau et l'ancien, puisqu'à gauche sur la photo, nous apercevons Me Bernard Landry, nouveau président élu du Parti Québécois pour le comté de Joliette. Vient ensuite l'ancien président M. Réal Gaudet. M. Alain Généreux, pour sa part écoute religieusement M. Gilles Rouleau qui explique aux congressistes la marche à suivre au cours du congrès qui se déroule le jour même (dimanche, le 8 novembre) au Cegep de Joliette.

Un mot du nouveau président.

Le nouveau président a fait les éloges de son prédécesseur. Me Landry a tenu remercier M. Réal Gaudet pour le travail accompli dans le passé, pour son travail actuel au sein du parti et celui qu'il sera appelé à jouer dans l'avenir. "Car, ajoute le président, sans l'acception d. M.Gaudet à la vice-présidence, il m'eût été impossible d'accepter cette lourde tâche qui vient de m'être confiée" M. Gaudet, conclut Me Landry, peut-être considéré et à juste titre "le père du Parti Québécois dans le comté de Joliette".

Le P.Q. adopte plusieurs rēsolutions

Joliette (RD) - Si l'on en juge par les nombreuses réunions d'information et plus particulièrement par le congrès tenu au Cegep de Joliette, dimanche dernier, il est bien évident que le Parti Québécois du comté de Joliette entend se solidifier davantage et prendre les mesures qui s'imposent pour accéder au pourvoir lors des prochaines élections provinciales. Qu'il suffise de jeter un bref coup d'oeil sur les résolutions présentées par les ateliers d'étude en assemblée plénière et l'on se rendra compte de toutes ces énergies qui convergent vers un même objectif: la création d'un programme équilibré et productif à tous les niveaux.

Afin de permettre une plus grande participation, il a été résolu que le Parti Québécois mette en place un mécanisme de consultation, par la création d'un comité consultatif permanent, groupant des membres de toutes les paroisses du comté. Il a également été résolu que toutes formes de terrorisme soient dénoncés avec vigueur par le P.Q. puisqu'il engendre le terrorisme dont nous sommes témoins. A aussi été adopté e la résolution incitant les membres à participer aux différents mouvements et à prendre position sur des problèmes d'ordre économique, syndicale ou autres. Ces résolutions ont été présentées par l'Atelier No 1, dont l'étude se faisait sur le rôle du parti face aux membres et à la population.

Résolutions de l'Atelier No 2.

Certaines résolutions présentées par l'Atelier No 2, à l'assemblée plénière ont été adoptées comme suit: 1- Il a été proposé de maintenir la politique du P.Q. relativement à la Société Générale de Financement; 2- Susciter la participation des institutions financières à la S.G.F.; 3- Créer un Office de protection du consommateur et publier une revue, i.e. rapport du consommateur au québécois; 4- Reconnaître le statut professionnel des agriculteurs et encourager fortement la syndicalisation des travailleurs agricoles; 5- Favoriser la mise sur pieds de communautés régionales qui verraient aux installations scolaires; 6- Abolir les clubs privés et former des parcs d'état sous la juridiction des gouvernements régionaux. D'autres résolutions ont xussi été adoptées; celles-ci venant du comité exécutif. Nous en citons deux que nous avons retenues. Premièrement; qu'on accorde une indemnisation pour pertes réelles aux accusés qui sont acquittés au cours d'un procès criminel; indemnisations qui devront être versées par le gouvernement. Deuxièmement; que la femme mariée puisse signer toute forme de documents de son nom de fille ou d'épouse et que les enfants soient baptisés ou enregistrés du nom de famille de la mère ou du père.

Cueillette de papier

Il y aura cueillette de papier de rebuts dans la paroisse Cathédrale, lundi soir prochain, 16 novembre, de 7 heures à 10 heures du soir.

Les recettes de cette cueillette de papier seront versées la caisse de la troupe scoute de la Cathédrale.

Toutes les personnes qui veulent se débarasser de vieux papiers sont priées de placer leurs paquets ficelés près du trottoir.

Nouvel exécutif du P.Q.

Lors de son congrès tenu au CEGEP de Joliette, dimanche dernier, le Parti Québécois du comté de Joliette a élu son comité de direction pour la prochaine année. De gauche à droite: M. Denis Neveu, secrétaire; M. Daniel Boulard, trésorier; M. Mathias Asselin, directeur, le nouveau président, Me Bernard Landry; l'ancien président et vice-président élu, M. Réal Gaudet; M. Gilles Tessier, directeur; et Madame Louise Généreux, directrice.

M. Lucien Malo remercie

Aux électeurs et électrices du quartier no 4

Je remercie les contribuables de mon quartier qui ont été unanimes à appuyer ma réélection pour un troisième terme au conseil municipal de Joliette. Je leur promets de les bien servir pendant ce nouveau terme de quatre ans comme je l'ai fait dans le passé.

J'exprime mes félicitatons et mes voeux de succès au nouveau maire de Joliette, M. Roland Rivest. Je lui promets mon entière collaboration comme je l'assure à tous mes collègues du conseil que la population a choisis. Ensemble travaillons au progrès de la ville de Joliette et au mieux-être de sa population.

Lucien Malo
conseiller au siège no 4

Remerciements de

Gilles Beaudry

Joliette, le 9 novembre 1970.

Chers électeurs du quartier no. 5, je tiens à vous remercier sincèrement du témoignage que vous m'avez accordé lors de l'élection du 1er novembre. Je tiens à remercier particulièrement tous ceux de près ou de loin qui ont travaillé pour moi.

Je profite de l'occasion pour remercier le poste C J L M et son personnel, ainsi que la presse écrite pour l'acceuil et l'aide qu'ils m'ont accordés.

Je félicite mon adversaire, pour le bel effort qu'il a fourni, et la lutte Honnête qu'il m'a faite. Je n'ai jamais douté de son expérience et de sa compétence, d'ailleurs le résultat contesté de l'élection l'a prouvé.

J'en profite pour féliciter notre nouveau maire ainsi que tous les nouveaux élus, et profite de l'opportunité pour remercier notre ex-maire, le Dr. Camille A. Roussin, pour les quinze années de stabilité qu'il a données à Joliette.

Merçi encore à tous, et je vous offre ma collaboration,

Gilles Beaudry,
conseiller quartier no 5

coups d'gueule

Roland Gauvreau

Le "discours du trône" du nouveau maire de Joliette contient d'intéressantes suggestions. L'ensemble vaut d'être retenu parce qu'il trace aux nouveaux membres du conseil un plan de travail pour les quatres années à venir. Il reste qu'au cours des prochains 48 mois des événements divers et nombreux peuven venir augmenter l somme de travail des membres du conseil et changer l'orientation de certains projets. Il faut retenir que tous les élus du 1er novembre sont débordants de bonne volonté et d'enthousiasme pour leur nouveau rôle et qu'ils agiront de bonne foi pour le plus grand bien de la ville de Joliette. Du moins nous l'espérons.

****

La première suggestion à retenir c'est l'organisation d'un service du personnel. Aujourd'hui où les relations humaines sont importantes dans la vie d'une administration, un directeur du personnel qui pourrait régler les problèmes quotidiens dans ce domaine, préparer l'étude et la discussion des quatre conventions collectives qui régissent les employes municipaux, ne serait pas un luxe pour l'administration municipale. Cette nomination permettrait aussi au directeur général des services de dévouer plus de son temps à l'administration proprement dite et à la surveillance des grands projets municipaux.

****

La création d'une Commission du tourisme serait également bie vue de la population. Le tourisme est en train de devenir la plus forte industrie du Québec. Il y a le touriste qui vient de l'extérieur de la ville, de la province, du pays; il y a aussi la classe des touristes qui viennent de tout près et veulent mieux connaître la ville. J'imagine que cette Commission du tourisme établirait une liste des lieux à voir et à visiter dans Joliette et ses banlieues, qu'elle verrait à l'amélioration des facilités hôteliers dans la ville, qu'elle chercherait, une fois ce problème résolu, des congrès pour venir à Joliette. Un gros travail à faire! Mais c'est quand même une nécessité si l'on veut que Joliette, porte des grands royaumes touristiques du Nord, retire de l'industrie touristique la part du gâteau qu'elle est en droit de manger.

****

Le maire Rivest a en plus appuyer sur la place que Joliette doit occuper comme membre de la communauté régionale de demain, et celle qu'elle aura comme ville-satellite de Montréal, en l'an 2,000, alors qu'elle pourra compter plus de 200,000 habitants. Certains pensent que c'est là de la science-fiction. Qu'on se détrompe! notre ville restera l'une desplus importantes de la couronne de Montréal. C'est sa cocatiòn de par son passé, sa position géographique et les efforts qu'elle a faits pour devenir une métropole régionale. Il faut que la population appuie le conseil qu'elle s'est donné et que le conseil puisse toujours compter, en retour, sur elle.

****

Les Caisses populaires de la région ont tenu, samedi dernier, leur assemblée générale annuelle au cours de laquelle les administrateurs ont présenté les états financiers et le rapport des activités au cours du dernier exercice. Les états financiers révèlent des chiffres éloquents et étonnants. Dans les 48 caisses populaires affiliées à l'Union régionale de Joliette, on relève un actif de près de $75 millions. Pour un peuple pauvre, quelle richesse collective! Et cette richesse peut travailler au bénéfice de la population de la région.

****

On a parlé, au cours de cette assemblée générale de construction de logements; le maire Rivest a également fait mention de la crise du logement à Joliette dans son discours d'inauguration lundi soir. Si tout le monde se mettait ensemble pour ouvrir des secteurs domiciliaires, il se pourrait que le prix des loyers en soit réduits, que nombre d'ouvriers y trouvent un traval rentable et que poinds du chômage sur notre ville s'atténue. Enfin l'entreprise de certains travaux municipaux importants, même s'ils ne sont pas jugés nécessairement prioritaires, serait de nature à baisser le chômage. Il est vrai que je ne possède pas de diplômes en économie.

****

Un quart de siecle au service des Caisse Populaire

M. Albert Lajoie, Mlle Agathe Bazinet et M. Normand Lemire ont complété vingt-cinq années de service aux caisses populaires Desjardins. Le fait méritait d'être souligné et à l'occasion du congrès annuel de l'Union Régionale de Joliette, chacun s'est vu remettre une magnifique horloge-souvenir. M. Gérard Gauthier, de St-Jacques, qui n'apparait pas sur la photo, compte lui aussi un quart de siècle au service des caisses "Pop".

sur le front CSN-FTQ-CEQ

Les Enseignants du Lanaudière auraient préféré être consultés à la base

Tel que souhaité par les congressistes du 25 octobre, réunis à l'école Barthélemy-Joliette, une consultation sur la façon dont les dirigeants de la C.E.Q. s'étaient prononcés sur la loi des mesures de guerre a été faite dans toutes les écoles.

Sur les 1,500 membres de notre association, près des deux tiers n'ont pas répondu, tandis que l'autre tiers qui a répondu, l'a fait de deux (2) façons différentes.
1- La majorité, soit 423 sur 516 s'est déclarée contre la façon dont les dirigeants de la C.E.Q. se sont prononcés, à savoir:

Le Conseil provincial et les membres du conseil provincial ont fait la déclaration publiée dans tous les journaux, faisant front commun avec la C.S.N. et la F.T.Q. (Déclaration ci-jointe).

Selon cette réponse à la consultation, sans faire une interprétation à l'aveuglette, nos enseignants auraient sans doute préféré être consultés à la base, avant que nos dirigeants ne se prononcent.
2- La seconde question posée à nos enseignants était à l'effet de savoir s'ils étaient pour ou contre le fond de la déclaration publiée par la C.E.Q. (ci-jointe)

A cette question, 461 enseignants ont répondu en bloc, soit 117 pour 246 contre et 98 abstentions.

Les autres ont approfondi le sujet et on voté article par article, sur le fond de la déclaration.

Nous tenterons donc ici, de rendre le plus fidèlement possible, le résultat de cette démarche.

1- Onze (11) enseignants d'une école en particulier, sont pour le fond de la déclaration, à l'exception du cartel syndical proposé à l'occasion des événements récents. Article 7.10
2- Douze (12) enseignants d'une école en particulier sont pour le fond de la déclaration, répartie de la façon suivante: pour les articles: 7.1 à 7.5 inclus 7.7, 7.8 7.11, s'étant abstenus en bloc, sur les articles 7.6, 7.9, et 7.10 7.13.
3- Dans une autre école, sur 32 réponses reçues, voici les résultats compilés:

Article	Pour	Contre	Abst.
1	32	0	0
3	22	7	3
4	6	20	6
5	21	5	6
6	21	4	7
7	20	9	3
8	8	24	0
9	10	17	5
10	8	18	6
11	22	6	4
12	18	9	5
13	14	13	5

Ci-joint les articles de la déclaration faisant l'objet de la consultation.

7.1 Nous condamnons absolument ces actes criminels, la violence considérée comme moyen d'action politique, et le F.L.Q. lui-même.
7.2 Il est résolu de répéter avec insistance la demande déjà faite au F.L.Q. de libérer M. Cross.
7.3 Il est résolu de demander avec une égale insistance aux gouvernements de négocier avec efficacité, rapidité, réalisme et souci prioritaire de rendre cette libération possible.
7.4 Les centrales syndicales demandent le retrait immédiat de ces mesures de guerre, qui menacent la démocratie et l'exercice des libertés civiles.
7.5 Les centrales syndicales incitent le ministère de la Justice du gouvernement fédéral à élaborer le plus rapidement possible une nouvelle loi permettant de faire face de façon moins drastique à des situations telles que celles qui prévalent actuellement.
7.6 Nous demandons à un comité juridique mis sur pied de voir à effectuer les démarches nécessaires à atteindre les buts suivants:
1. Obtenir la liste complète des détenus.
2. Faire corriger le communiqué erroné de l'escouade anti-terroriste quant à l'illégalité de la distribution de la littérature à caractère politique.
3. Obtenir, au besoin par voie de procédures légales, la libération immédiate des personnes innocentes;
4. S'assurer par les moyens légitimes jugés nécessaires, du respect de la loi dan le traitement des prisonniers.
7.7 Nous demandons au gouvernement de prévoir des allocations et des compensations pour les préjudices financiers et sociaux que subissent les citoyens arrêtés et détenus en rapport avec le FLQ s'ils ne sont pas accusés ou reconnus coupables.
7.8 Les trois centrales créent un cartel syndical.
7.9 Ces trois centrales seront disposées à participer à un organisme groupant des associations non-syndicales poursuivant les mêmes objectifs.
7.10 Le cartel syndical crée des comités nationaux:
a) Un comité de coordination formé des officiers des trois centrales;
b) un comité juridique formé d'un représentant par centrale ayant comme objectif la protection des lois civiles;
c) le cartel syndical créera les comités nécessaires pour assurer

suite page 15

La prématernelle de Lanaudière

Il reste encore quelques places à combler à l'école prématernelle de Lanaudière. Le professeur charge de nos deux groupes n'acceptera pas plus que 18 enfants par groupe. Si vous êtes intéressé à voir votre enfant fréquenter notre école qui est un groupement coopératif de parents agissant sans but lucratif et à offrir à votre petit (3 1/2 à 5 ans) un développement adapté à son âge, sous la conduite d'un professeur qualifié, vous pouvez l'inscrire dès maintenant en téléphonant à M. Jean Domergue, président de l'association, 756-0047 ou à Mme Lorraine Landry, secrétaire, 759-1460.

Vous pouvez transporter votre enfant vous-même à l'école ou prendre le transport par autobus que nous vous offrons: pour $6. par mois, l'autobus prendra votre enfant chez-vous et vous le ramènera. Pour le groupe du **matin:** paroisses St-Jean Baptiste, Ste-Thérèse, Beaucage et Notre-Dame des-Prairies (haut); pour le groupe de **l'après-midi:** paroisses St-Pierre, Christ-Roi et Notre-Dame des-Prairies (bas).

Le Club Lions recoit sa charte

Samedi soir, au cours d'une soirée qui réunissait plus de 400 personnes à l'Ecole Thérèse-Martin, le gouverneur du district no 8 des clubs Lions, M. Gerry Cholette a remis à M. Jacques Falardeau, président ,du club local, la charte officielle qui fait du club joliettain un membre de la grande famille des clubs Lions. La fondation du Lions de Joliette est maintenant chose faite et le club prendra son élan comme club de service à la population.

EN COUR DE JOLIETTE

Retirera-t-on les accusations contre Goldberg?

J.Larry Goldberg comparaissait mercredi dernier, devant le juge Georges Sylvestre. Il est accusé: 1- d'avoir braqué une arme à feu, 2- de s'être porté illégalement à des voies de fait simples contre un autre individu.

Son avocat, Me Jerry Zigman, se référant à l'article 492 du code criminel, prétend que la plainte a été rédigée illégalement; chaque accusation devant être distincte et faire mention du nom de l'accusé. Me Zigman cite à cet effet un jugement du juge Armand Sylvestre dans une cause semblable entendue à Montréal en 1968 alors que pour les mêmes raisons la plainte avait été retirée. Il fait donc une demande de motion pour cassation de la plainte.

Me Robert Piette, pour la Couronne, soutient que la plainte telle que rédigée est conforme. La demande de motion de cassation, selon lui, est mal fondée et il demande son renvoi.

Le jugement sur la motion sera rendu le 7 décembre. On a également fixé au 7 décembre pro forma le proçès de Goldberg, advenant le renvoi de la motion.

Une affaire dramatique

Une jeune femme de 27 ans, mère de deux enfants et ne vivant pas avec son mari a plaidé coupable à une accusation de vol de trois chèques. Madame Luc G. a expliqué au juge Armand Sylvestre de la Cour des Sessions, devant qui elle comparaissait, avoir volé et échangé ces chèques dans le but de payer sa pension et se procurer des vêtements dont elle avait besoin. Ces chèques ont été volés au propriétaire de la pension où elle demeurait. Son mari, "qui a bon coeur" dit-elle, la loge maintenant chez-lui...provisoirement. Le président du tribunal lui a fait remarquer que si son mari a bon coeur et qu'elle aussi, a bon coeur, une réconciliation est peut-être possible. Elle ne fit pour toute réponse qu'un petit hochement de la tête. Le juge Sylvestre, convient que l'affaire est dramatique et que l'emprisonnement ne serait pas un remède. Le procureur de la Couronne, Me Robert Piette abonde dans le même sens. La sentence est reportée au 19 janvier 1971. Le juge avertit toutefois la jeune femme en pleurs, qu'entretemps, si elle vole elle ira en prison; par ailleurs, si elle se trouve du travail et démontre de la bonne volonté, la sentence sera proportionnée à ses moyens. Elle est donc libérée sur parole jusqu'au prononcé de la sentence. Il faut souligner que madame G. n'avait pas d'antécédents judiciaires. Et que la justice est humaine.

Un Lachance qui n'a pas de chance

(RD) Claude Lachance, un jeune homme d'environ 25 ans, et directeur de département dans un grand magasin de Montréal, a appris à ses dépens qu'il n'est pas bon de payer son droit de passage à un poste de péage de l'autoroute avec un faux jeton. Le juge Armand Sylvestre, devant qui il comparaissait la semaine dernière, lui a imposé une amende de $50. après que l'accusé se fut reconnu coupable. Le juge Sylvestre a souligné que l'amende est peut-être considérable face à l'accusation, mais qu'elle est exemplaire. Plus tôt, le procureur de la Couronne, Me Robert Piette avait fait remarquer que les postes de péage perdent plusieurs milliers de dollars par année à cause de ces jetons. Après quoi, le défendeur de Lachance, Me Jerry Zigman a répliqué que son client ne doit quand même pas payer pour tous les délits de cette nature qui sont commis. L'accusé n'avait pas de dossiers judiciaires antérieurs.

Qui dit vrai...? ...qui dit faux...?

L'agent Carmel Patry de la Sûreté du Québec affirme être allé rencontrer M. Roméo Ethier à l'hotel du Nord à Saint-Michel des Saints le 7 mars 1970, pour le questionner en rapport avec un accident survenu le 19 février au terrain de stationnement de cet endroit. M. Ethier aurait dit à l'agent Patry avoir rencontré dans le bar de l'hotel M. Antonio Beaulieu (accusé de délit de fuite dans cette affaire) vers 7h.30 p.m. Ethier aurait également ajouté avoir quitté l'hotel en compagnie de Beaulieu vers minuit, et avoir été témoin de la collision de la voiture de Beaulieu sur une motoneige stationnée dans le parking. Ethier. selon l'agent Patry aurait refusé de signer cette déclaration, donnant comme explication qu'il ne voulait pas faire de tort à M. Beaulieu, son oncle

Appelé à témoigner, M. Ethier a complètement contredit le témoignage de l'agent Patry. Il soutient sous serment ne pas se souvenir de l'accident. Il affirme que tout ce que l'agent Patry a dit est faux.

L'accusé, M. Antonio Beaulieu, âgé de 55 ans et gardien de club, soutient pour sa part qu'il n'y avait pas de motoneige au terrain de stationnement; qu'il est arrivé à l'hotel vers 9h.30 p.m. (Ethier dit 7h.30 p.m.) et en est reparti peu après, n'ayant pris que 4 ou 5 verres de bière.

Me Jean-Marc Bertrand occupe pour la défense et Me Soumis, pour la poursuite. Le juge Georges Sylvestre qui présidait dans cette cause rendra son jugement le 20 novembre

Alambic et eau-de-vie

Antonio Siccari et Jacques Messier ayant plaidé coupable à des accusations de possession de matériel propre à la fabrication d'eau de-vie et de possession d'eau-de-vie, à l'encontre de la loi sur l'accise ont été condamné respectivement à des amendes totalisant $3000. dans le cas de Siccari, ou à défaut de paiement à 16 mois d'emprisonnement; et $1200 pour Messier ou 8 mois d'emprisonnement à défaut de paiement. La sentence a été prononcée par le juge Georges Sylvestre de la Cour des Sessions de la Paix. La Cour accorde un délai de 12 mois à Siccari pour s'acquitter de son amende et 6 mois à Messier. Les accusés étaient représentés par Me Gilles Ratelle et la poursuite par Me Jean-Marc Bertrand.

3 mois pour possession de haschish

Pierre Gadoury, un jeune homme d'une vingtaine d'années a écopé d'une sentence de trois mois de prison après s'être reconnu coupable de possession de haschisch. Antérieurement, l'accusé avait plaidé non coupable à l'accusation mais son avocat, Me Gilles Ratelle a fait motion pour changer le plaidoyer en celui de culpabilité. C'est le juge André Joly qui a rendu la sentence. Me Robert Piette occupait pour la Couronne.

PHARMACIE LANDRY
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE LA REGION
Ouvert jusqu'à **MINUIT**
Dimanche jusqu'à 9 heures p.m.
Tél. 753-7557

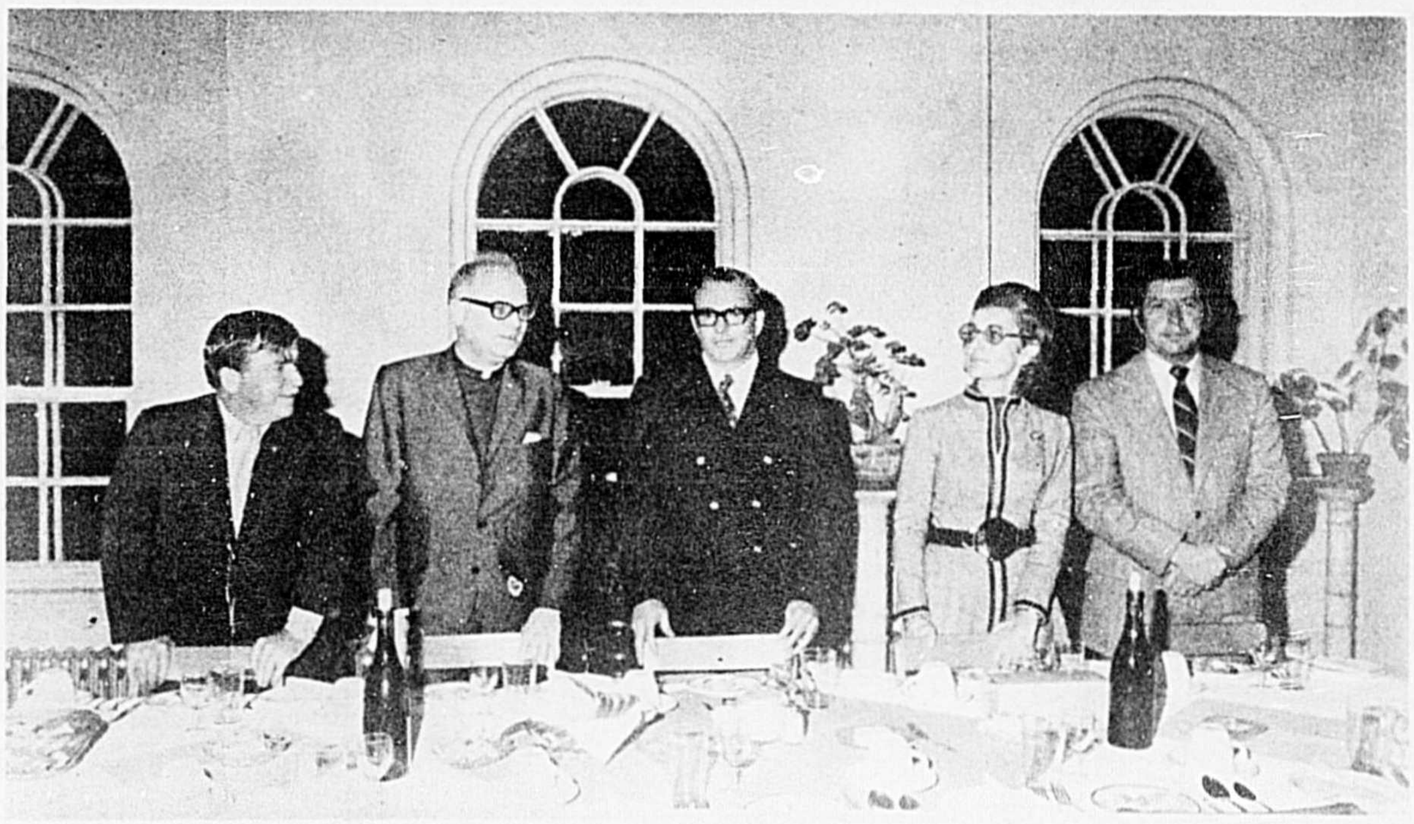

Le club Kiwanis a la maison provinciale des csv

Selon une tradition établie l'an passé, le club Kiwanis a tenu son premier souper de novembre à la Maison provinciale des c.s.v. Une messe avait été célébrée, avant le repas, à l'intention des membres du club décédés. Un buffet a ensuite été servi. A la table d'honneur: le vice-président K/Conan Lévesque le R.P. Norbert Fournier, provincial des c.s.v., le président K/Jean Farmer, Mme Farmer et le vice-président K/Guy Bertrand. Au cours d'une brève allocution de remerciements à l'adresse de la communauté, le président a rappelé la mémoire du K/Lucien Bonin, c.s.v. décédé au cours de l'année.

LE MAGASIN FAMILIAL
MERCERIE
Bruno Chartrand
ST-ESPRIT CTE MONTCALM, P.Q. TEL: 839-3814
23 AVENUE ST-LOUIS

GRAND CONCOURS
1er PRIX: Service de vaisselle complet.
2e PRIX: Radio transistor - electrique.
3e PRIX: Fer a repasser sec et vapeur Westinghouse.
4e PRIX: Cadeau surprise
avec tout achat de $15.00 et plus

* * * * * * **SPECIAUX** * * * * * * *
DEPUIS LE 8 NOVEMBRE JUSQU'AU 31 DECEMBRE
Habit de Moto-neige: pour seulement: $19.95
Casques de Moto-neige: pour seulement: $7.50
Bottes de Moto-neige: enfants: $5.95 adultes: $15.95
habit devant croise tout fait
ou sur mesure selon votre gout.

toujours en montre: STEREO ET FOYER "KORONETTE"
KORONETTE STEREO
UNE SEULE VISITE A NOTRE MAGASIN, OU SONT EXPOSES LES NOUVEAUX MODELES 1971, VOUS ECLAIRERA SUR LE SUJET: VOUS COMPRENDREZ ALORS POURQUOI LES CONNAISSEURS CHOISISSENT TOUJOURS UN APPAREIL STEREOPHONIQUE "KORONETTE"

mini- * FEMININ

J.P.

Le Père Wilfrid Corbeil, csv, artiste de réputation internationale expose au musée du Séminaire Bourlevard Querbes..C'est à ne pas manquer.

.....

Les employés de la ville de Joliette ont remis au Dr. Camille A.Roussin en souvenir de ses quinze années passées au sercice de Joliette, une peinture magnifique oeuvre du Père Corbeil. Pour ceux qui savent que Dr.Roussin est sentimentalement attache à Saint-Alphonse, aussi, on comprendra qu' on ait choisi d'offrir à M. et à Mme Roussin une toile illustrant l'église de St-Alphonse dans un décor automnal.

.....

Et puis parlant d'artistes le Centre Culturel va d'aucace en audace..et cette fois c'est Ivanhoé Fortier qui expose ses sculptures architecturales, et ses toiles "blanches"...Avoir sans faute.

.....

Pierre Gingras, un artiste de Joliette veut encourager l'art de la peinture et il met à la disposition du public en général...du public artiste, en particulier, un local où il sera agréable de peindre ensemble, de discuter peinture entre artistes de différentes écoles.

.....

A Saint-Gabriel de Brandon, une fête spéciale pour les couples qui célèbrent leur 15e anniversaire de mariage. C'est nouveau...c'est beau.

.....

Yvon Deschamps est attendu avec impatience...Tous les billets sont vendus et cela depuis dix jours déjà! Bienvenue à Yvon Deschamps au CEGEP le 14 nov.

.....

La fête du souvenir a été célébrée avec dignité dimanche à Rawdon et à Joliette. Ils ne sont pas morts en vain.

.....

Dr et Mme Camille A Roussin ont reçu samedi soir dernier les hommages des employés municipaux. Une fête amicale, sincèrement *reconnaissante*.

.....

Joliette se souviendra toujours du dévouement, du sens civique, du maire Roussin qui entre les années 1955 et 1970 a consacré la grande partie de sa vie à la ville de Joliette. Merçi.

.....

A madame Roussin et à sa belle famille un gros merçi aussi.

.....

C'est la semaine de la sobriété. La modération dans le boire nous aiderait...Le Québec on le sait "paye la traite" plus que les autres province...ce qui ne nous enrichit pas...

.....

C'est aussi la semaine de l'appréciation de la jeunesse. C'est une heureuse initiative du Club Optimiste de Joliette...Cette semaine nous tendrons la main aux jeunes...

.....

Vous aimez les crêpes...Au Sabot Breton elles sont délicieuses. Au Sabot Breton c'est la nouvelle crêperie de Joliette...située rue Notre-Dame.

.....

Une exposition à ne pas manquer au Jardin Botanique de Montréal, celle des chrysanthèmes.

.....

Mesdames, vous pouvez patiner gratuitement à l'Arèna de Joliette les mardis et jeudi après-midi... Profitez-en.

.....

Le Père Emile Legault rencontre les foyers Notre-Dame. Le sujet:"Vivre à plein"...pour renseignements 753-5409.

.....

Louis Desrochers & Fils, un magasin de Joliette tout rénové...et une charmante invitation nous a permis de féliciter les responsables...En passant arrêtez-vous à la galerie du cadeau...en montant l'escalier, regardez les peintures Quant à la peinture, c'est en bas...

.....

Un nouveau super-marché à Joliette "sans fla-fla" "Aux Vraies Aubaines". Ca coûtera moins cher! C'est donc bon pour notre budget mesdames...

.....

La journée des enfants

Flipper Le Dauphin à l'affiche

La journée des enfants qui a lieu chaque samedi au Centre de loisirs Barthélemy-Joliette permet également aux enfants qui y participent de voir un film de Walt Disney et cette semaine le Dauphin Flipper prend l'affiche dans Aventure en Floride. Ce célèbre Dauphin qui est l'ami des jeunes et qu'ils ont l'occasion de voir souvent à la télévision, sera donc à l'affiche cette semaine à l'auditorium du Centre des Loisirs et il ne serait pas surprenant de voir beaucoup d'enfants se rendre à cet endroit dès 10hres du matin journée. Le prix d'admission n'est que de $0.25 pour cette journée qui débute à 10.00 h. pour se terminer à 3.45p.m.

Il faut se rappeler que cette journée est sous la surveillance des moniteurs du service de la Récréation de la Cité de Joliette et que plusieurs activités sont organisées au centre de Loisirs Barthélemy-Joliette afin de permettre à tous les enfants de passer une agréable journée à ce centre. Bienvenue à tous. Nous vous attendons dès samedi de cette semaine.

A VOTRE AGENDA

J.P.

11 novembre: rencontre mensuelle des foyers Notre-Dame, avec le P. E. Legault.
Semaine de la sobriété
Semaine de l'appréciation de la Jeunesse.
14 novembre: Yvon Deschamps
15 novembre: A Saint-Gabriel, célébration des 15 années de mariage des couples de Saint-Gabriel.
22 novembre: Bingo organisé par Loisirs Christ-Roi.
24 novembrv: Les Grands Ballets.
25 novembre: Partie de cartes AFEAS St-Pierre.
29 novembre: Compétition des Dauphins du CEGEP à 13.30 à la piscine.
15 novembre: Bingo - Ecole St-Viateur.

Elections chez les Filles d'Isabelle de Joliette

Lundi le 26 oct. se tenait notre assemblée mensuelle sous la présidence de Soeur Simone Geoffrion. Député de district, **Régente** Sr Jeannine Martineau, **Vice-Régente**, Sr Gilberte Vincent, **Ex-régente**, Sr Marie Roberge, **Sec. Archiviste**, Virginie Majeau, **Sec Financière**, Marie Blanche Belleville, **Sec.-trésorière**, Sr Françoise Routhier, **chancelière**, Sr Florence Mélançon, **gardienne**, Sr Geneviève Chevalier, **monitrice**, Sr Marie Ange Chayer, **syndic 3 ans**, Yvette Gagnon, **Syndic 1 an** Sr Bibiane Rivest, **Syndic 2 ans** Sr Gabrielle Venne, **Porte-drapeau**, Sr Irène Desroches, **rédactrice**, Sr Thérèse Blouin, **1ère guide**, Sr Violette Sarrazin, **2e guide**, Sr Gisèle Brouillette, **garde intérieure**, Sr Germaine Tellier, **Garde extérieure:** Sr Germaine Magnan, **musicienne**, Sr Antoinette Champagne.

Félicitations aux nouvelles élues, nos compliments à celles réélues et nos sincères remerciements à celles qui ont dû abandonner certaines tâches pour raisons personnelles.

Merçi à Mme Geoffrion pour ses aimables conseils et l'aide précieuse apportée à nos élections. Ce fut apprécié.

Il est à noter que la prochaine assemblée aura lieu à 8 heures précises, mardi le 10 novembre au sous-sol de la Cathédrale.

Faites-vous un devoir d'y assister!

A bientôt
Thérèse Blouin
Rédactrice.

En hommage à notre digne Régente Mme Aurore Mainville retenue par maladie.

A l'aube de cette année isabellienne
Une certaine atmosphère
Règne sur notre cercle
Ou plutôt fait
Ressentir une lourde perte
Elle n'est plus là...

Madame Mainville, notre digne Régente
Avait le don d'aider ses filles,
Il n'y avait pas de choses urgentes
N'eut été le bonheur de ses filles.
Voulant faire plaisir à toutes
Il va sans dire par amitié,
Les heures ne pouvaient compter,
Les années non plus et somme toute
Elle s'est toujours donnée dans compter.

Riches de ses précieux conseils
Efforçons nous de pratiquer l'unité
Guidées par ses directives passées
Et encouragées par celle qui lui succédera
Nous nous efforcerons d'être
Toutes ensemble le meilleur de ses souvenirs
En lui disant "MERCI" et Dieu puisse toujours la bénir.
Vos filles d'Isabelle
Par: T. Blouin.

LA LIBRAIRIE SE PREPARE A VOUS FAIRE PASSER UN AGREABLE NOEL

Suggestion de cadeaux pour les fêtes

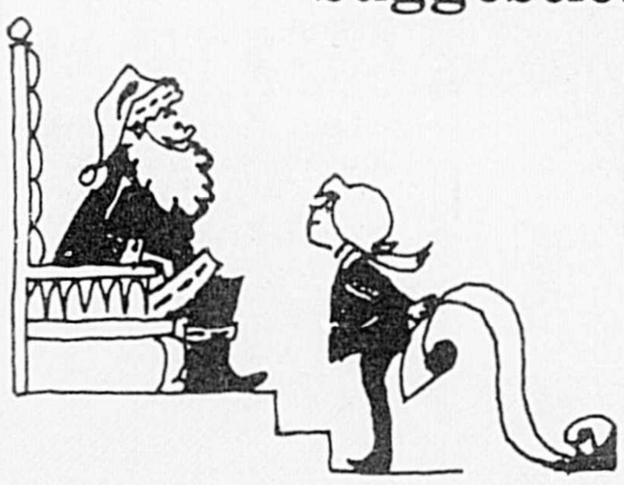

JOUETS TV

Matel, Ideal, Hasbro et Irving-toy

Cartes de Noël
Papier d'emballages

PROFITEZ DE NOTRE PLAN MISE DE CÔTÉ POUR VOS ACHATS DE NOËL.

LIBRAIRIE René Martin Inc.

398 NOTRE-DAME JOLIETTE.

NOUVEAU NUMÉRO 759-2822.

Le magasin le plus complet

GRANDE SOIREE

en l'honneur du plus bel homme de Joliette pour 1970

MONSIEUR YVON PELLETIER

QUI AURA LIEU

Samedi, 14 novembre, 20 h. 30
au Centre Communautaire

NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

AU PROFIT DE LA SOCIETE CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

ORCHESTRE
FAMILLE CHEVRETTE

MARC LEBEL
CHANSONNIER DE QUEBEC

ADM. $2.00 PAR PERSONNE

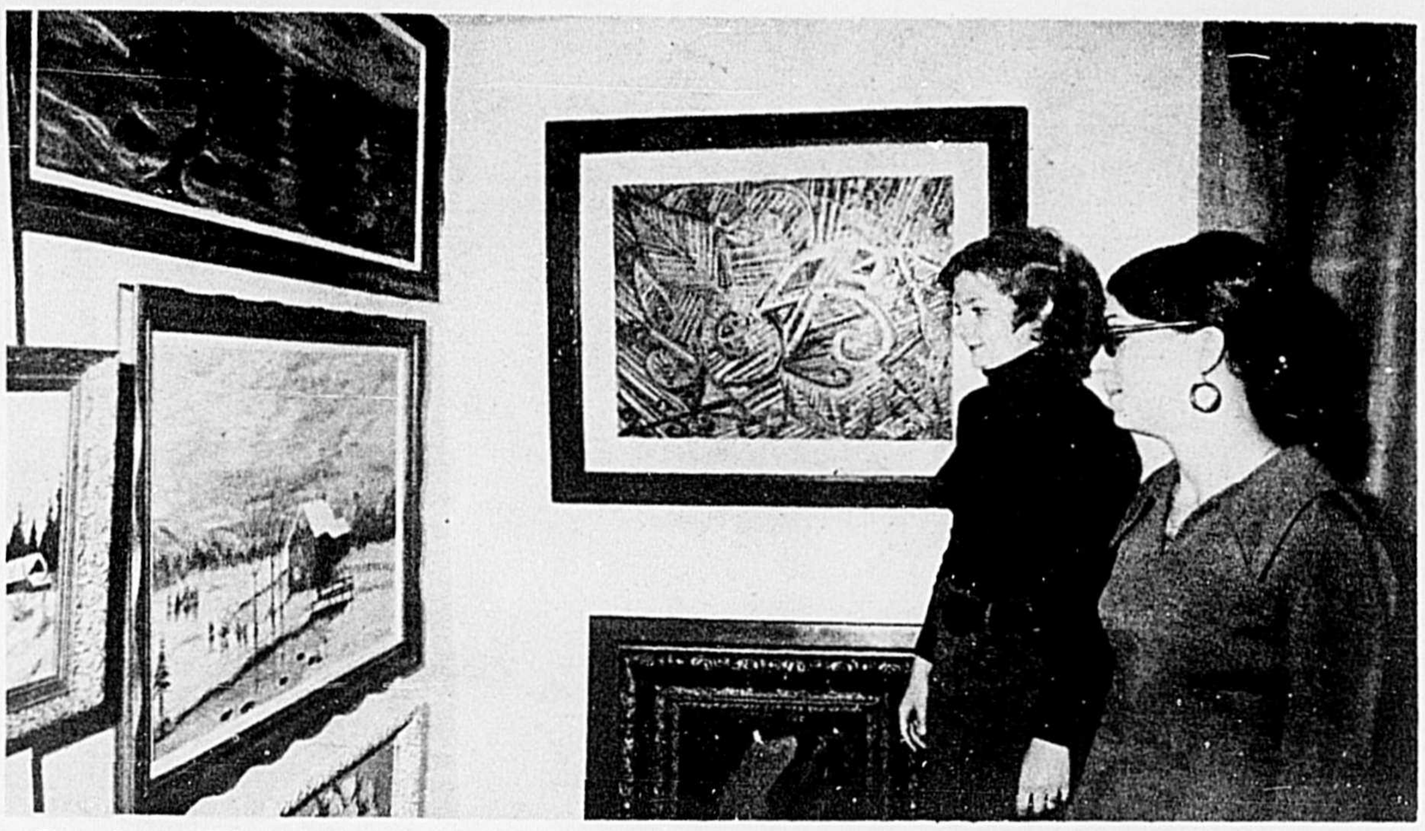

Deux jeunes filles admirent les peintures exposées au Centre d'art et d'artisanat à Joliette, L'"Agarou" qui ouvrait ses portes vendredi dernier à Joliette.

Abitation Marguerite Tessier

A la salle auditoire de la Cathédrale se tenait notre réunion mensuelle du 6 octobre 1970. Présence de notre aumônier et de plusieurs dames.

Après le rite coutumier et le mot de notre Présidente, celle-ci nous apprend que notre campagne nous apprend que notre compagne Liette Brûlé s'est porté acquéreur du magasin "Au Bambino". Tous nos meilleurs voeux de succès à Liette.

Au nom de tous les membres des Dames Hélène de Champlain, nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Sylvère Harnois à l'occasion de leur 45e anniversaire de mariage.

Puis nous avons une animation de groupe sur la fraternité, avec l'aide de notre aumônier, soirée très intéressante et enrichissante comme conclusion a retenir "Soyons dans l'Espérance".

Ayant su que notre compagne, Bertrande Lefebvre, a mérité un certificat d'Aptitude Professionnelle en Analyse Graphique, avec la note 90%, nous avons profité de cette soirée pour lui faire une petite fête amicale. Bertrande est diplômée de l'Institut Canadien de Caractérologie Inc. de Chicoutimi, Qué cours autorisés par le fondateur de la Grapho-Analyse Monsieur N. Bunkser, E.U. toutes se souviendront sûrement de cette charmante soirée. Félicitations encore une fois à Bertrande.

Gisèle Dinel,
secrétaire.

Atelier Pédagogique, à Notre-Dame des Prairies

Lundi dernier, se tenait la première réunion des membres du bureau de direction de l'Atelier Pédagogique 1970-71. A cette rencontre, on a procédé à l'élection d'un exécutif. M. Jean-Marc Foucault a été élu président. Deux vice-présidents ont aussi été nommés du côté des parents: Dr. J. Hillel et du coté des enseignants: M. Roger Gaudet. Mme Jules Fréchette devient secrétaire et M. Gaston Beauséjour. secrétaire-adjoint. M. Roch Lasalle agira comme trésorier. Le nouvel exécutif tient à exprimer sa reconnaissance envers ceux qui jusqu'ici ont servi à ces fonctions notamment M. Fernand Beaudoin ex-président, Soeur Déa Beauséjour, Soeur Germaine Maisonneuve Jean-Claude Pichette.

A cette rencontre, on a aussi relevé les questions qui seront traitées, durnt l'année en cours. Aussi on a désigné un responsable pour chacun des comités suivants: **Pédagogie:** Mlle Nicole Perreault; **Statuts et règlements:** M. Roger Gaudet, **Activités parascolaires:** Mme J.-M. Foucault, **Information:** M. Alain Pagé, **Passage du primaire au secondaire:** M. Michel Robert, **Transport scolaire:** M. Gaston Beauséjour.

Avec ces projets le programme d'action est déjà bien tracé. Nous vous tiendrons au courant du travail accompli au fur et à mesure.

Le Comité d.Information.

A Joliette

Un nouveau centre d'Art et d'Artisanat

Vendredi soir dernier, avait lieu à Joliette, l'ouverture d'un centre d'art et d'artisanat "Agarou enrg" Cette inauguratain réunissait plusieurs personnalités de Joliette et des environs. Etaient également présents les artistes exposants et de nombreux amis.

Cette boutique se veut le carrefour artisanal de plusieurs pays du monde. Que ce soit d'Haiti, du Liban, du Mexique ou du Canada, tous ces artistes vous offrent de partager leur richesse. Sclupture, céramique, émaux, bijoux, fleurs, cartes autant d'articles personnels et originaux. Plusieurs peintres se joignent également à ces artisans pour rendre possible l'ouverture d'un salon permanent de peinture haitiennes et canadiennes.

A ses propriétaires, M. André Soulières et M. Edmond Venne de Saint-Jacques, nous leur souhaitons nos meilleurs voeux de succès.

A.F.E.A.S.
N.-D. des Prairies

La prochaine réunion mensuelle de l'AFEAS aura lieu mercredi 18 novembre au Centre Communautaire à **8 hres précises**. Comme nous aurons une soirée très intéressante à tous les items de nos activités nous demandons aux dames d'être très ponctuelles. Il nous fait plaisir de vous annoncer que nous aurons ce soir la des conférenciers M. et Mme Roch Lamarche qui sauront à l'aide d'audio-visuel nous renseigner sur les méfaits de la drogue dans notre société. De plus à la partie arts ménagers Mr. Denis Hémond, fleuriste "Mon Bouquet" viendra nous donner des conseils sur les soins à donner à nos plantes et nous démontrer des décorations de fleurs séchées. Que chacune apporte un crayon et du papier pour noter toutes ces belles idées.

Le tout se terminera par un bon goûter comme Mme Tessier sait si bien le faire. Je vous rappelle que notre local est ouvert tous les mercredis soir pour celles qui désirent venir travailler la seule condition est d'être membre.

Le maire Rivest à Notre-Dame des Prairies

Le nouveau maire de Joliette, M. Roland Rivest ainsi que le ministre d'Etat à la Santé, le docteur Robert Quenneville, assisteron le samedi, 14 novembre prochain, à la soirée en l'honneur du "plus bel homme de Joliette", M. Yvon Pelletier. Cette soirée récréative aura lieu au Centre Communautaire de Notre-Dame des Prairies. Les profits seront versés à la Croix-Rouge Canadienne.

A.F.E.A.S.
CHRIST-ROI

La présence de nombreuses dames réunies pour notre soirée du 21 octobre dernier, prouve de plus en plus que les buts de l'AFEAS attirent avec raison celles qui se sont liées au mouvement. Le programme de la soirée fut très intéressant. Soulignons entre autres la présentation de chapeaux et manteaux de fourrure du magasin Arnault Fourrures de Joliette , nous remercions M. Arnault pour sa bonne coopération. Cinq mannequins furent choisis parmi nos membres et méritent des félicitations, car leur apparition sur l'estrade n'apportait que des applaudissements d'abord pour leurs toilettes et ensuite pour leur démarche naturelle "quasi professionnelle".

Nous remercions aussi les dames qui ont accepté de faire partie des différents sous comités à savoir:Comité d'accueil et publicité: Mmes D. Barrette, L. Roy, F. Ratelle, responsable D.Venne; Comité d'éducation:Mme F.Goulet, responsable M.Cadotte; Comité de réception: Mme R. Olivier, R. Alywin, responsable M. Durand; comité d'Arts ménagers: Mme E.Baril, C. Desmarais, B.Lafortune, Tissage: Responsable: Mme L. Desmarais; Artisanat: Mme. H. Latendresse, responsable Mme R. Thouin;

Notre prochain rendez-vous, le 18 nov. à 8.00 p.m. sous-sol de l'Eglise du Christ-Roi. Nous invitons les dames désireuses d'entrer dans l'AFEAS de vous joindre à nous le plus tôt possible, c'est une bonne distraction qui ne vous coûtera que $3.00 de cotisation pour toute l'année.

avec l'achat de $60.00 de disques nous donnons un long-jeu gratuit; valeur $5.29

INSCRIVEZ VOUS AU CLUB ----------

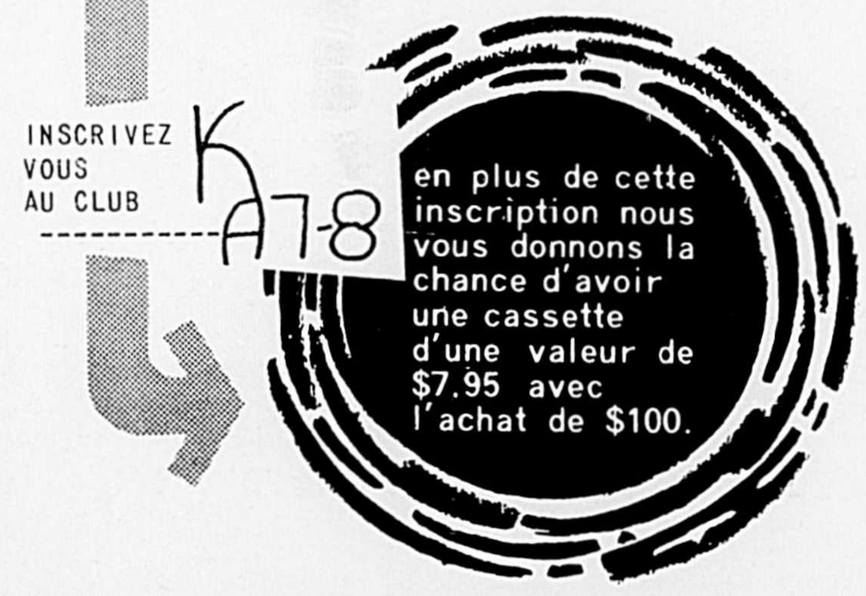

A LA LIBRAIRIE René Martin

Le magasin le plus complet.

398, rue NOTRE-DAME, JOLIETTE
NOUVEAU NUMERO 759-2822

Belle-maman aurait-elle contremandé sa visite?

Téléphonez-lui pour vous en assurer!

Quelle que soit l'occasion, pour formuler vos bons voeux ou savoir ce qui se passe, servez-vous de l'interurbain.

Les appels de numéro à numéro, au Québec et en Ontario vous permettent d'économiser: jusqu'à 25% après 18h jusqu'à 50% après 20h et le dimanche toute la journée.

Consultez le tableau d'exemples de bas tarifs dans l'annuaire.

BELL CANADA

Bell Canada

3 jours extraordinaires

jeudi vendredi samedi 12-13-14 novembre

TROIS JOURS DE **VENTE**

CHEZ AMEUBLEMENT ST-AMBROISE

TROIS JOURS D'AUBAINES VERITABLES
TROIS JOURS DE PRIX IMBATTABLES
POUR UNE QUALITE INSURPASSABLE
LA PLUS GRANDE
VENTE
DE LA REGION

NI UN, NI DEUX... MAIS TROIS JOURS!

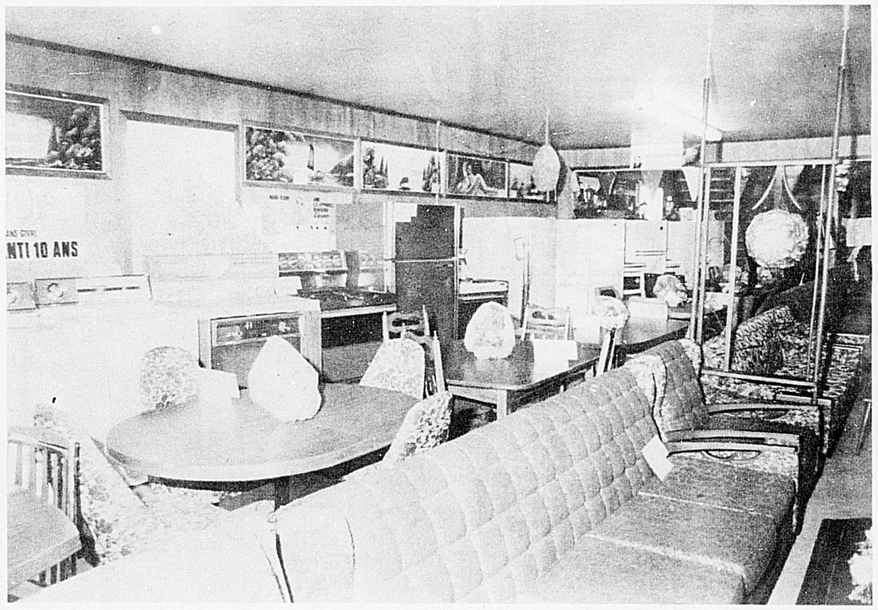

agrandi le double pour mieux vous servir

50,000 PIEDS DE PLANCHERS

voici une partie des renovations

une réalisation de

J.P. BORDELEAU

Materiaux de construction

St-Ambroise tel.: 756-2672

GEORGES-ETHIENNE DUBEAU

Maitre electricien specialite: chauffage electrique

5210 rue Principale St-Felix de Valois

YVES PARENT

Entrepreneur - briques - pierre - blocs estimation gratuite

271 rang Cote Nord St-Liguori Cte Montcalm

TEL.: 754-2976

AMEUBLEMENTS ST-AMBROISE

GUY MALO proprietaire

ST-AMBROISE 753-9514

Les Coordonnés *Inglis*

LESSIVEUSES ET SÉCHEUSES

L'action POPULAIRE

l'horizon

L'HEBDO DU COMTÉ DE JOLIETTE

Edité à Joliette par Les Publications Lamon Inc.

PEUGEOT 204

Sedan de luxe - traction avant - 69" cubes - 60 c.v.

*Arbre à cames en tête
*Suspension 4 roues indépendantes

À $2,245.

C'EST PAS CHER!

DRAINVILLE AUTOMOBILE ENRG.
Laurent Drainville, prop.
1260 de Lanaudière, Joliette, Tél: 756-1678

SAINT FELIX de VALOIS

Renseignements sur la discothèque:

Suite au colloque tenu par le Comité des Loisirs il y a quelques temps et pour répondre à ceux qui se demandaient ce que la Discothèque avait apporté aux jeunes de Saint-Félix de Valois, je me permets de faire un retour sur les différentes réalisations du groupe qui s'est occupé activement de fournir un loisir aux jeunes.

La Disco-Felt a été mise sur pied le 1er juillet 1967. Au départ les organisateurs ont rencontré de nombreuses difficultés: 1. local à trouver; 2. manque de confiance des adultes face à leur initiative; 3. critiques nombreuses sans fondement; 4. financement.

Ils ont réussi à contourner certains de ces problèmes grâce à des appuis extérieurs. Le local a été fourni gratuitement par un particulier, puis les soirées se sont déroulées à la salle des Chevaliers de Colomb et à l'école Ste-Marguerite. Les parents ont été invités à participer à ces rencontres de jeunes en se rendant à tour de rôle aux différentes soirées. Les responsables espéraient beaucoup de cette initiative, cependant ils ont constaté qu'il y a eu manque de collaboration de la part des parents.

Alors pourquoi les critiquer, quand le groupe en charge faisait tout pour prouver sa volonté de maintenir l'ordre, lors des rencontres. Les parents et les autres sont-ils vraiment venus se rendre compte de la bonne tenue des soirées?

Le financement fut un problème épineux. Il y a eu d'abord collecte auprès des marchands qui a été fructueuse soit $200. Puis les Loisirs ont fourni une subvention de $300. Qu'ont fait les responsables de ces argents? Il y a eu achat d'amplificateurs, table tournante, mobilier et boîtes de son, puis de disques. De plus, les décors changés à toutes les semaines coûtaient environ $30.

La Disco-Felt ne pouvait fonctionner sans règlements. Ces derniers ont d'ailleurs été publiés dans les journaux à cette époque ce sont: 1. Présence d'un couple de parents, non comme surveillants mais participants... 2. Trou piers pour maintenir l'ordre 3. Eclairage convenable 4. Pas de boisson 5. Danse convenable 6. Carte de membre 7. Habillement convenable 8. Age minimum 14 ans 9. Salle propre 10. Heure: 8hres à 11.30 p.m.

Quelles ont été les réalisations de la Disco-Felt pour ses membres?

1. Soirées de danse avec ou sans orchestres pour les membres et pour tous; 2. Camps de fin de semaine; 3. Voyages organisés: Expo et autres discothèques etc.; 4. Formation d'un équipe active de ballon-balai; 5. Ciné-Club; 6. Chan sonniers Amateurs; 7. Mise sur pied de Comités de publicité, de décors, d'étude sur chaque activité

Il me semble que pour un an, ce fut actif. Pourquoi la Disco-Felt a-t-elle cessé ses activités? Les règlements cités plus hauts ont été difficiles à faire respecter. Tous ceux qui ont organisé quoi que ce soit savent par expérience que le contrôle absolu est quasi impossible à réaliser malgré la meilleure volonté du monde.

Si tous ceux qui participent avaient réellement collaboré, ils auraient rendu la tâche plus facile aux organisateurs. Il est facile de critiquer mais beaucoup plus efficace d'apporter un appui moral.

Je me suis permis de vous éclaircir sur les activités et toutes les ambitions du groupe actif qui a vu à la bonne marche de l'organisation, espérant que l'expérience pourra aider de nouvelles organisations déjà en marche.

(Laurent Smith)

Décès Gilbert

A Québec, la semaine dernière est décédé Monsieur Philippe Gilbert à l'âge de 69 ans. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 4 novembre. Le défunt était le frère de Madame George Pilote de St-Félix de Valois. Il était l'oncle de M. et Mme Geo. Etienne Dubeau, de M. et Mme Roland Pilote, de M. et Mme Réal Pilote tous de St-Félix de Valois.

Nous prions la famille en deuil d'accepter nos sincères sympathies.

Sincères sympathies

A M. et Mme Jean-Marc Desrosiers (Suzanne Longpré) à Mesdemoiselles Hélène et Berthe Plouffe à Monsieur Victor Plouffe tous de Saint-Félix de Valois à l'occasion de la mort de Mme Oscar Desrosiers (Annette Plouffe) survenue à Sainte-Elisabeth la semaine dernière.

Heureux Anniversaire:

A Monsieur Charlemagne Bellerose qui avait...lundi le 9 novembre de la part de son épouse, ses enfants, son père et sa belle-mère et tous ses parents et amis. Monsieur Bellerose a failli passer son anniversaire à l'hôpital, car vendredi soir dernier alors qu'il voyageait avec son tracteur sur la route de Joliette tout près du village de Saint-Félix il a été frappé par un automobiliste. Monsieur Bellerose n'a pas subi de blessures ni le chauffeur de l'automobile mais les pertes sont considérables de part et d'autres.

ACTIVITES PARA-SCOLAIRES:

Grâce à l'initiative et à la collaboration des membres de l'Atelier pédagogique de l'Ecole Notre-Dame de Saint-Félix de Valois, nos jeunes ont l'opportunité de pouvoir suivre des cours de flûte, de ballet et de diction.

Vingt-neuf (29 enfants): garçons et filles de 4 à 12 ans sont inscrits aux cours de flûte donné par Sr. Bourgeon. Soixante et un (61) enfants de 4 à 13 ans sont inscrits à des cours de diction donnés par Mlle Caillier. Ces cours sont donnés à tous les samedis matins.

Le lundi, à la fin de la journée se donnent des cours de ballet, aux jeunes filles de 5 à 13 ans. Ces cours sont donnés par Mme Louise Beaulieu.

Encore une fois, nous tenons à souligner le magnifique travail accompli par l'Atelier pédagogique, toujours soucieux de fournir aux parents, tous les moyens possibles permettant aux enfants de s'exprimer selon leurs divers talents.

Comité de publicité,
Ecole Notre-Dame, Saint-Félix de Valois.

SOIREE DE L'A.F.E.A.S.

Le souper Canadien suivi de la danse a remporté un éclatant succès. L'A.F.E.A.S. ne manque jamais son coup. Au delà de 200 personnes ont assisté au souper et 150 autres sont venus assister à la danse. L'orchestre de Florian Chevrette faisait les frais de la musique et je n'ai pas besoin d'en dire plus long.

Merci à ceux et celles de Saint-Félix et des paroisses environnantes qui ont bien voulu répondre à l'invitation des Dames de l'A.F.E.A.S. Nous sommes assurés que tout le monde a aimé sa veillée.

Les heurex gagnants des divers tirages sont: Madame Louis Pellerin qui a gagné un $5. offert par M. et Mme Armand Coutu maire du village. Un autre $5. offert par M. et Mme Armand Coutu a été gagné par M. Adrien Charbonneau. Monsieur Alain Emery a gagné un pendentif avec boucles d'oreilles gracieuseté du maire de la paroisse. M. Clifford Heation et son épouse. La montre Rodania qui a été offerte par Michel Pellerin, bijoutier de Saint-Félix a été gagné par Sylvie Lacroix. Mlle Solange Ducharme a gagné un plateau en verre soufflé, don du Magasin Roco 5-10-15, dont le propriétaire est Monsieur Robert Hétu. Enfin, la fameuse couverte tissée par les dames de l'A.F.E.A.S. a été gagnée par M. Raymond Mondor de Ville Saint-Gabriel. Sauf le dernier gagnant qui est de Ville Saint-Gabriel, je crois que tous les autres chanceux sont de Saint-Félix de Valois.

Encore une fois un grand merci au public de Saint-Félix et des paroisses environnantes qui nous a si bien appuyé et un autre grand merci à tous ceux et celles qui ont collaboré aux si beau succès de cette soirée.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Voici le communique suivant qui est transmis à tous les membres de la Chambre de Commerce de Saint-Félix:

La Chambre est heureuse et fière de vous avoir comme membre qualifié parmi nos 70 membres en règle pour l'année 1970-71.

Comme vous le savez tous, sans doute, l'objet le la Chambre, est de travailler au bien-être économique civique et social de Saint-Félix de Valois et au développement de ses ressources.

Pour se faire, nous comptons énormément sur votre présence à chacune de nos assemblées générales qui sont faites spécialement pour vous. Par votre présence assi due, vous apportez un support moral à tous les membres qui se dévouent sans relâche afin de trouver les solutions, les plus adéquates aux différents problèmes qui existent présentement à Saint-Félix de Valois.

Le 9 septembre dernier, nous avions un conférencier de choix en l'occurence, M. Roger Gagnon, urbaniste-conseil. De l'avis de la

(suite page 13)

GRANDE PARTIE DE CARTES

Organisé par l'A.F.E.A.S. St-Esprit

Samedi le 14 nov. 8 heures

Prix de table et de présence

BIENVENUE

Corporation Municipale
de la Paroisse de Ste-Marie Salomé

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par le secrétaire-trésorier de la susdite
nunicipalité.

Des soumissions sous enveloppes cachetées sont demandées pour l'enlèvement des vidanges et ordures ménagères dans la totalité de la Municipalité de Sainte-Marie Salomé.

Cet enlèvement devra se faire comme à l'habitude, une fois la semaine (mercredi) de la manière mentionnée sur le règlement no. 47.

Ces soumissions comportent un contrat de 2 ans et le dit contrat prendra effet le 1er janvier 1971.

Les intéressés devront présenter leur soumission cachetée au bureau de la Corporation Municipale de Sainte-Marie Salomé à 860 DesPrés, avant le 7 décembre 1970, pour 6hres du soir.

La Corporation Municipale de Sainte-Marie Salomé n'assume aucune responsabilité pour l'enlèvement de ces vidanges ainsi que pour le lieu de leur dépôt.

Le soumissionnaire devra possédé une police d'assurance responsabilité publique à la satisfaction de la Corporation.

Le Conseil Municipal ne sera tenu de prendre ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Donné à Sainte-Marie-Salomé ce 2ième jour de novembre 1970.

Le secrétaire-trésorier
de Sainte-Marie Salomé,

Gérard Martin, sec.trés.

Donatien Roy & Fils Ltée

case — AGENT CASE ET DAVID BROWN — FERME & INDUSTRIEL — D B

499 VISITATION — JOLIETTE

TÉLS: JOLIETTE 756-1669 MONTRÉAL 861-5312

CONSEILLER PROFESSIONNEL

LE COURTIER D'ASSURANCES
EST VOTRE
"HOMME DE CONFIANCE"

Allard Assurances Générales Enrg.
c.d'a.a.
509 Notre-Dame Joliette
Tél. 753-7413

Antonio Barrette & Fils Inc.
c.d'a.a.
375 Manseau Joliette
Tél. 753-7554

J.A. Boisvert & Fils Inc.
c.d'a.a.
530 De Lanaudiere Joliette
Tél. 756-6442

Yvon Boyer Inc.
c.d'a.a.
815 Manseau Joliette
Tél. 756-4750

Les Assurances G. Lambert Inc.
c. d'ass.ass.
583 boul. Antonio Barrette
Joliette Tél. 753-9392

Jean C. Ponton
Courtier d'assurances
360 St-Jacques Ste-Béatrix
Tél. 883-2242

J. E. Brault
c.d'a.a.
844 Manseau Joliette
Tél. 753-5416

Yvon Champagne
c. d'ass.ass.
26 Guy
Joliette 753-4228 753-4229

C. Maurice Desrochers
c. d'ass.ass.
25 sud, Place Bourget
Joliette Tél. 753-9811

J. Alfred & Luc Tessier Enrg.
c.d'a.a.
1 sud, Ste-Angélique
Joliette Tél. 753-5595

Assurances Marcel Payette Inc.
Courtier d'assurance agréé
565 Archambault Joliette
Tél. 756-0541 — 42

espace a louer

Cartes d'affaires & professionnelles

DENTISTE

Dr Jean-Marc Fortin
pratique limitée
à l'orthodontie
BUREAU LE SAMEDI
140 sud, Saint-Charles
753-5454 Joliette

Espace à réserver

OPTOMETRISTE

Nouvelle adresse
Dr CHARETTE et LAFONTAINE
OPTOMETRISTES
523, Manseau Tél. 756-4050 Joliette
(près de la Station de Service Esso)

COMPTABLES

Louis-Philippe Hétu, C.A. Tél.: 255-3541
Fernand Hétu C.A. 759-0130
Jean-Guy Hétu, C.A. 759-1337
Bernard Hétu, C.A. 883-6669

Hétu, Hétu & Cie
COMPTABLES AGREES
746, BOUL. MANSEAU, JOLIETTE, QUE. TEL.: 753-7645
4055 EST, BOUL. ST-JOSEPH, MONTREAL 406, QUE. TEL.: 725-9506

698, St-Viateur, Joliette, Qué.
Tél. Bur. 756-4434
Tél. Rés. 756-4227

ST-GEORGES & LALONDE
COMPTABLES PUBLICS
B. St-Georges, comptable agréé
L. Lalonde comptable public enr.

ARPENTEURS-GEOMETRES

LUCIEN LECLERC
ARPENTEUR-GEOMETRE INGENIEUR CONSEIL
Arpentage — Pavage
Aqueduc et Usine de Filtration
Egout et Usine d'Epuration
IMPRESSION DE PLANS
Bur. 70 Pl. Bourget S. Joliette Tel: 753-4205
Rés. 1222, Pl. H.-Dunant JOL. Tél. 753-5810

HUILE A CHAUFFAGE

756-4527
CLAUDE LASALLE
AGENT IMPERIAL OIL LTD.
Esso
569 Delaunaudière Joliette

CHS.-ÉDOUARD ROY ENR.
761 Boul. de l'Industrie
St-Paul de Joliette

ST-FELIX DE VALOIS...
(suite de la page 12)

majorité des membres présents, cette conférence fut une des plus appréciées. Votre Chambre a eu l'heureuse initiative d'enregistrer cette conférence du commencement à la fin, et la retranscrire par la suite, textuellement comme M. Gagnon nous l'a donnée. Pour les membres qui seraient intéressés à se procurer copie de cette conférence authentique, qui vous est offerte pour la modique somme de $1.35, vous avez qu'en faire la demande au secrétaire par téléphone, à l'un des deux numéros suivants: 889-5801 et 889-2130.

En tant que membre de la Chambre de Commerce, votre Chambre est heureuse de vous offrir et ceci absolument gratuitement, un décal que que vous pouvez mettre dans la vitre de votre automobile.

A l'avance, la Chambre vous remercie sincèrement de votre collaboration et espère en retour, que vous assisterez en grand nombre à vos assemblées. A bientôt,

Yvon Toupin, secrétaire-trésorier.

LAICAT FRANCISCAIN

Mercredi prochain le 18 novembre, nous invitons les Dames de Sainte-Anne à se joindre au groupe de Laicat Franciscain. Information sur les problèmes de notre temps. Célébration de la Parole et prières pour nos défunts. Ne manquez pas cette réunion la semaine prochaine mercredi le 18 à l'endroit habituel.

St Barthelemy

Cours de personnalité

Concernant le fusionnement des Cours de Personnalité St-Barthélemy, St-Gabriel, le tout se déroule toujours avec un même succès.

Au 3ième Cours, (20octobre), dans la première partie, chaque élève a présenté une causerie colère et dans la 2ième partie, une causerie enthousiasme selon la méthode prescrite par le professeur.

Au 4ième cours (27 octobre) les élèves présentèrent une causerie genre Panel. Les causeries portaient sur: **Pour ou contre la peine de mort. Pour ou contre le travail de la femme à l'extérieur. La femme doit-elle accompagner son mari?**

A la fin de chaque cours, tous se quittent avec regret mais avec l'espoir de se revoir dans un même enthousiasme la semaine suivante.

Nos sincères félicitations à M. Denis Caumartin, gagnant de l'audtoire d 20 octobre, ainsi qu'à Mlle Mariette Lebeau, gagnante de l'auditoire du 27 octobre, par son succès accru depuis le début du cours.

Le publiciste:Jean-Pierre Gagnon.

Statistique de la Paroisse

M. l'abbé H. Hétu, curé, ayant terminé la visite de la paroisse, voici les Statistiques: 435 familles, 700 Communiants, 246 non Communiants, Population: 1946.

Il y a 473 feux, il y a aussi 7 familles et 46 personnes de moins que l.an dernier.

Naissance: Perreault

Le 19 octobre fut baptisée: Marie Josée, Blanche, née le 19 octobre, fille de M. et Mme Jean-Guy Perreault (Marie-Paule Plante).

Parrain et Marraine: M. Omer Plante, grand-père et Mlle Blanche Plante, grande tante de l'enfant. Porteuse: Mme Arsène Perreault grand-mère.

Félicitations à ces heureux parents.

Décès Adam

Le 29 octobre à 3 heures p.m. eut lieu le service de M. Lucien Adam, époux de Jeannine Germain, décédé accidentellement à l'âge de 44 ans.

Il laisse 4 enfants, sa mère, son frère, et 5 soeurs, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs amis.

Nos condoléances.

Sainte Julienne

(DNC).- Samedi dernier avait lieu à Sainte-Julienne, par M. le curé Forget, la bénédiction de la Bijouterie Dollard Armstrong. Plusieurs personnalités assistaient à la cérémonie. On remarquait entre autres M. le maire Guy Villemaire, MM. les conseillers Gilles Thibodeau et Yves Dubé, le photographe-journaliste au Courrier de Montcalm, M.Martial Coderre, M. Lionel Ricard et plusieurs autres. Une réception intime suivit cette cérémonie.

Nos plus vives condoléances

Aux familles Collin et Duquette à l'occasion du décès de M. Noel Collin à l'âge de 38 ans. L'inhumation eut lieu la semaine dernière.

Egalement ces jours derniers décédait M. Rober Bastien à l'âge de 58 ans. Le défunt était l'époux de Emérence Morin, autrefois de cette paroisse. Aux familles Morin et Bastien, nous offrons nos sincères sympathies.

Des condoléances s'adressent aussi aux familles Depairon et Bédard pour le deuil qui les frappent par la mort de Madame Eve Depairon, survenue à Montréal, il y a une dizaine de jours.

Ville des Laurentides

A.F.E.A.S.

Venez fêter la Sainte-Catherine avec nous. L'A.F.E.A.S. de Saint-Lin vous fait cette invitation à l'occasion de la soirée dansante qui aura lieu le samedi 28 novembre, à 8 heures, à la salle de l'école Sir Wilfrid Laurier.

M. Pierre Daigneault, notre invité et les membres de son orchestre, vous exécuteront votre musique de danse préférée, soit moderne ou ancienne.

Vous aurez beaucoup de plaisir à participer aux jeux de société et à vous mériter de beaux prix de présence.

Une soirée agréable vous attend, jeunes et moins jeunes venez vous joindre à nous. Il y aura du plaisir pour tous.

Saint Ambroise

Conseillers

M. Marcel Grégoire, Marcel Ladouceur, Réginald Boucher, les 3 conseillers sortants ont été réélus par acllamation. Ils ont renouvelé leur promesse de travailler sincèrement au bien-être de la municipalité.

Nous les félicitons.

Du nouveau!

M. Patrick Daly, après 31 ans et 6 mois, au service de la Fabrique comme bedeau se retire. Au nom de toute la population de cette paroisse, nous le remercions très sincèrement de ses nombreux services, et nous lui souhaitons un "heureux repos" mérité. Le 1er novembre, M. Emery Neveu entra en fonction comme sacristain. Nous lui souhaitons un heureux séjour au service de la Fabrique.

Service d'orientation des Foyers!

Tous les couples intéressés à suivre les 12 rencontres du Service d'Orientation des Foyers sont les bienvenus à ces rencontres qui commenceront bientôt. Les sujets discutés, et différents aspects de la vie conjugale et familiale. Tous les autres couples qui veulent s'y joindre à ceux de l'an accueillis; ils y trouveront réconfort et solidarité. Pour informations: M. et Mme Marcel Tremblay. Tél.: 753-4498.

Actualités

La manufacture de couture a ouvert ses portes la semaine dernière. Plusieurs dames et demoiselles y trouveront du travail sur place, dans notre paroisse. Nous souhaitons, bonne chance à M.et Mme Bordeleau de St-Côme, les organisateurs de ce projet; et à toutes celles qui y travaillent beaucoup d'agrément et une "belle paye" à la fin de la semaine. Bon succès à l'entreprise!

Au nom de toutes ses amies de l'AFEAS nous souhaitons meilleure santé à Mme Georges Rivest qui a fait un séjour à St-Eusèbe ces jours derniers.

Bienvenue!

A M. et Mme Paul Simard qui demeurent dans le logis de M. Albert Chevrette en avant, dans le village.

Condoléances

A M. et Mme Wilfrid Parent, lors du décès de sa belle-soeur, Sr. C. Asselin, des Srs de la Providence.

Souper canadien

Comme par les années précédentes, nous aurons notre souper canadien. Quand? Eh bien! Ce sera samedi le 21 novembre, à 6 1/2 heures p.m. Nous vous souhaitons la bienvenue et nous vous attendons nombreux. Les billets sont en vente actuellement. Il y aura également danses du bon vieux temps, chants, danses modernes, le tout dans un atmosphère vraiment enlevant avec un orchestre renommé.

Donc, n'oubliez pas, samedi le 21 novembre souper canadien à Saint-Ambroise.

Club des Quat'Saisons!

Le comité du Club des Quat' Saisons invite cordialement toutes les personnes libres à se joindre à nous, tous les mardis après-midi, au sous-sol de la salle municipale à 1 1/2 p.m.Vous y trouverez des membres très accueillants, où la joie et la gaité y règnent. Il y a partie de cartes, bricolage, travaux apportés prix de présence. Por le mois d'octobre, le prix d'anniversaire a été remis à Mme Théophile Patenaude. Le 4 novembre, M. Joseph Blouin, un de nos membres, avait 80 ans; vraiment il a l'air jeune encore. Nous lui avons souahité bonne fête et bonne santé surtout.

REMBOURREUR

Bureau: 756-8161 Rés: 756-6964

GERALD PERREAULT
REMBOURREUR
Spécialités: Siège d'auto — Toits de vinyle et convertibles — Vente de parebrise
Set de cuisine — Set de salon
644 rue St-Thomas Joliette

Le plus grand terrain de voitures usagées de la région. Toujours plus de 80 voitures à votre choix.

AUTOS ET CAMIONS

Emilien Grégoire Auto St-Ambroise Inc. — ST-AMBROISE-DE-KILDARE — 759-1420

Pour vous servir:
EMILIEN GREGOIRE prop.
MARCEL MARCHAND vendeur
Service:
JEAN-PAUL MALO
MICHEL STAFFORD

Dans les comtés de Joliette et de Montcalm

$351,236 pour des travaux de voirie

Québec.-(O.I.P.Q.).- La firme "Marcel Gauthier Inc.", de Shawinigan, s'est vu confier un contrat de $250,597 pour la construction d'un pont et des ses approches sur la rivière l'Assomption dans les municipalités de Sainte-Mélanie et de Notre-Dame de Lourdes dans le comté de Joliette.

Les travaux de construction des approches du pont, qui aura une longueur de 216 pieds et une largeur de 36 pieds, sont en cours. La construction du pont lui-même devrait commencer incessamment et se poursuivre tout l'hiver selon les étapes prévues par le plan.

D'autre part, "Les Entreprises Bourget Inc.", de Saint-Paul-de-Joliette, sont à asphalter, au coût de $55,183, divers chemins dans trois municipalités du comté de Joliette. Il s'agit: du chemin "4e rang est" dans la paroisse de St-Ambroise; des chemins "Castle Hill d'Autray", "Ligne Sainte-Julie", "Ligne Sainte-Cécile" et "2e rang Castle Hill" dans la paroisse de Saint-Félix-de-Valois; du chemin de "la Grande Chaloupe" dans la paroisse de Saint-Thomas.

Dans Montcalm, "La Compagnie d'Asphalte et Pavage Laurentienne Ltée", de Saint-Jérôme, a exécuté des travaux d'aspnalte, au coût de $9,267, sur une section de l'avenue Beauchamp dans la municipalité de Saint-Calixte.

Enfin des travaux de fondation sont en cours sur un tronçon du chemin Old Chertsey, dans le canton de Rawdon, sur une distance d'un peu plus d'un mille et demi. La firme "Joliette Asphalte Limitée" fait les travaux au coût de $36,187. La pose d'asphalte sur cette section de chemin devrait commencer cette semaine.

Subvention de $34,809.08 à la municipalité de Sainte-Béatrix

Québec(O.I.P.Q.).-Le ministère des Affaires municipales du Québec vient d'accorder une subvention de $34,809.08 à la municipalité de Sainte-Béatrix (Joliette) pour lui permettre d'accroître sa protection contre les incendies.

Le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, a précisé que cette subvention sera payable en cinq versements annuels de $6,961.81 chacun, prélevés sur les crédits votés annuellement par l'Assemblée nationale pour la prévention des incendies.

Subvention de $21,375 à la municipalité de Saint-Paul

Québec.-(O.I.P.Q.).-Dans le cadre de son programme d'aide aux municipalités rurales pour travaux d'aqueduc et d'égoûts, le ministère des Affaires municipales du Québec vient d'octroyer une subvention de $21,375 à la municipalité de Saint-Paul (Joliette.).

Le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, a précisé que cette subvention sera payée avec les crédits votés à ce chapitre par l'Assemblée nationale pour l'année 1970-71.

Saint Paul

Sincères condoléances:

A M. Egilde Mailhot, de notre paroisse nous souhaitons nos sincères condoléances, lors du décès de son père M. Armand Mailhot. Il fut inhumé la semaine dernière à Rawdon.

Premier cours de catéchèse:

C'est le 2 novembre dernier qu'a eu lieu la première rencontre au cours de catéchèse. Environ quarante personnes participaient à cette réunion. Le sujet était: "Dieu a-t-il un sens dans votre vie?" Espérons que d'autres personnes viendront s'ajouter à ce groupe de gens qui essaient de mieux comprendre notre religion.

Saint Esprit

A.F.E.A.S.

Il nous fait plaisir d'annoncer que notre partie de cartes annuelle aura lieu samedi le 14 novembre prochain.

Comme toujours nous aurons de beaux prix de table et les prix de présence sont nombreux et variés.

Bienvenue à tous.

Egalement pour celles qui aiment le tricot, nous pourrons organiser un cours qui pourrait débuter fin novembre si nous avons assez d'inscriptions. Les intéressées pourront donner leurs noms lors de la prochaine réunion le 10 novembre.

Les cercles de l'AFEAS honorés

Samedi le 14 novembre, en la salle du Centre Communautaire de Notre-Dame des Prairies aura lieu une soirée en l'honneur du plus bel homme de Joliette (Yvon Pelletier). A cette occasion, les cercles de l'AFEAS de Joliette recevront un Meritas en remerciement de leur collaboration apportée lors de la campagne de souscriptions de la Croix-Rouge. L'orchestre de la famille Chevrette fera les frais de la musique tout au long de la soirée. Le public est invité et les billets sont en vente à la Tabagie Bourget. Les recettes seront versées à la Croix-Rouge.

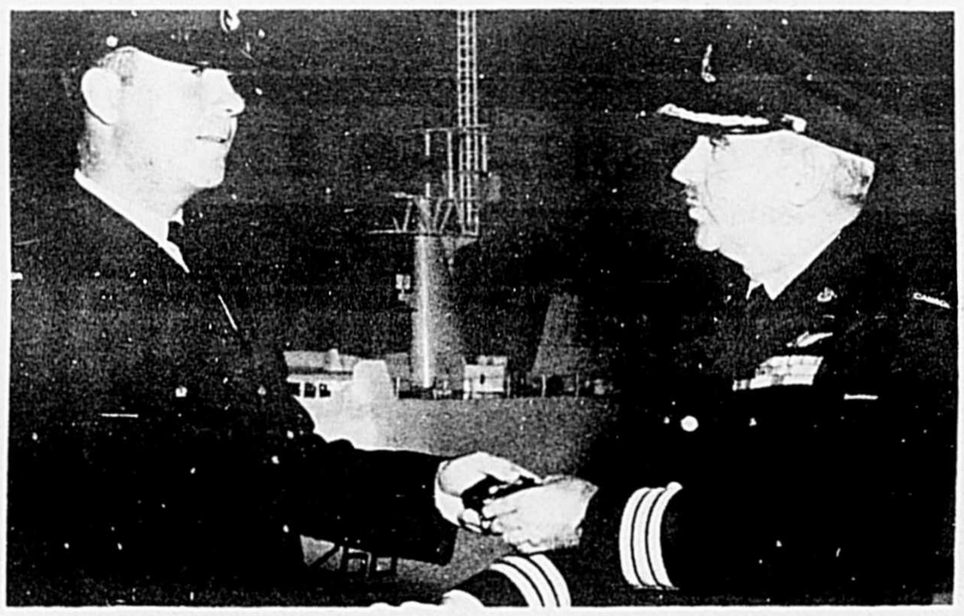

Lors d'une récente graduation à l'Ecole des recrues des Forces canadiennes à Saint-Jean, Québec, le soldat François Desrochers s'est mérité le parchemin d'honneur ainsi qu'une paire de boutons de manchettes. Sur la photo, les boutons de manchettes lui sont présentées par le Lieutenant-Colonel S.R. Comtois, Commandant de l'Ecole des recrues.

Le soldat Desrochers est le fils de M. Vincent Desrochers du 84 rue Desrochers, St-Esprit, Comté Montcalm, Québec.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN
VOTRE NOM

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Cartes d'affaires & professionnelles

OPTOMETRISTES

Dr Donatien Leclerc, B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
556 boulevard Manseau Tél. 753-7545
JOLIETTE

Dr BERNARD FORGET, B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
100 rue St-Paul Joliette 756-4633

126, St-Paul Téléphone
Joliette 759-2352
JOLY & JOLY
OPTOMETRISTES
Dr Georges-E. Joly B.A., O.D.
Dr J.-François Joly B.A., O.D.

AVOCATS

Landry & Duval, avocats
37 ST-CHARLES SUD
JOLIETTE: 759-0420
BERNARD LANDRY, B.A., LL.L., I.E.P. (PARIS)
LOUIS DUVAL, B.A., LL.L.

ARCHITECTES

jean dubeau Architecte
505 RANG ST-PAUL - STE-BEATRIX
JOLIETTE OUEST 883-6385

MME JEAN-BAPTISTE
FORGET
Assurances générales
Société des Artisans
378 FABRE, JOLIETTE
TEL. 756-4616

ARCHITECTE
Auguste Martineau
175, De Salaberry
Tél. 756-6253 Joliette

ESPACE
A VENDRE

MME EDMOND DUGAS
ASSURANCES GENERALES
108, ST-CHARLES BORR. SUD, JOLIETTE
TEL. 756-4490

SUR RENDEZ-VOUS TÉL. 753-4554
Clinique de Podiatrie de Joliette
Ronald Perrault, D.S.P.
PODIATRE MALADIE DU PIED
70 SUD, PLACE BOURGET — SUITE 203 — JOLIETTE

TÉL. 756-2917
LIVRAISON EXPRESS
Prop. Eddy Paquette (licencié)
Spécialités:
Distribution de circulaires
et d'exemplaires de toutes sortes
1539 SUD, RUE ST-PIERRE
JOLIETTE
HOMMES DEMANDÉS:
Pour livraison de circulaires à
$1.25 l'heure

Enseignes plastique
Lumineuses
Création — Fabrication
SERVICE
par des experts
depuis 1930

BERNARD BEAUDOIN
ASSURANCES GENERALES
VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE — DIVERS
Rés. 1095, St-Louis 753-9313
JOLIETTE, QUE.

OPTOMETRISTE
BUREAU 753-9222
Dr Claude Boisvert, B. A., O. D.
OPTOMETRISTE
Lentilles cornéennes — Rééducation visuelle
95 NORD, PLACE BOURGET JOLIETTE
(en haut de la Pharmacie Laporte)

Les conseillers et les employeś municipaux ont rendu hommage, au maire Roussin

Joliette.- Au cours d'une fête sociale, qui a regroupé les anciens et nouveaux membres du conseil et la majorité des employés municipaux de la ville de Joliette, on a rendu un vibrant hommage au maire C.A.Roussin qui a abandonné la vie municipale après quinze années à la mairie.

Le secrétaire-trésorier, M. J. A. Desormiers, au nom des employés municipaux, et le maire élu, M. Roland Rivest, au nom des administrateurs passés et actuels ont présenté au héros de la fête les remerciements et félicitations d'usage.

M. Desormiers a rappelé la carrière du maire Roussin, ses quinze années à l'hôtel de ville où son dévouement ne s'est jamais démenti. Elu en 1955 comme conseiller, le Dr. Roussin fut appelé l'année suivante à remplacer M. Rosaire Roch, démissionnaire. C' est sous l'administration du Dr. Roussin que Joliette a vécu l'année merveilleuse de son Centenaire d'incorporation.

Traçant le portrait du maire Roussin, M. Desormiers a souligné ses qualités de probité, d'affabilité, d'impartialité et de disponibilité. Il lui est même arrivé d'accepter de présider deux événements en même temps.

Partisan du dialogue, toujours facile avec lui, le maire Roussin a facilité les rencontres entre groupe de citoyens, entre industriels et commerçants, entre citoyens de la ville. Attentif à tous les événements du milieu joliettain, il accourait sur les lieux des tragédies sachant aussi prodiguer félicitations et encouragements à tous les joliettains qui obtenaient quelques succès dan toutes les sphères d'ac tivité.

M. Desormiers a terminé son adresse en s'adressant à la famille du maire Roussin qui doit prendre une large part des honneurs et de la gratitude que l'assemblée témoi gne ce soir au Dr. Roussin.

Sa carrière municipale:

Il appartenait au maire-élu, M. Roland Rivest, de signaler la carrière municipale du Dr. Roussin. M. Rivest a énuméré le travail important accompli par le maire pendant ses quinze années de mandat: promotion industrielle, construction de l'Esplanade, amélioration de nos nombreux services municipaux, plan directeur d'urbanisme, agrandissement du territoire de la Cité, projet de rénovation urbaine, modernisation du réseau d'électricité, appui aux loisirs et aux sports, étude sur le problème des loisirs, etc.

La phrase qui résume l'allocution du maire élu et qui contient l'éloge rendu au mair e Roussin c'est celle-ci: "C'est sous votre administration, monsieur le maire Roussin, que Joliette est devenue une vraie ville".

Et M. Rivest présente au maire Roussin une peinture du Père Wilfrid Corbeil.

Les remerciements:

Dans ses remerciements le maire Roussin a fait le point sur le Joliette d'hier e t d'aujourd'hui. L'actif immobilier de la Cité de Joliette est passé de $7 millions à 16 millions; le budget des dépenses de $800,000 a atteint $3,800,000 Et il a rappelé les transformations de l'image physique de Joliette et la restructuration des services publics.

"Pendant ces années, de 1955 à 1970, le maire fut entouré de 26 collègues, membres de dix conseils différents, et de 16 membres extérieurs de différentes commissions.

"La collaboration de tous ces collègues fut pour moi une source d'inspiration. Parfois, après l'élaboration pénible de projets à réalisation plutôt difficile, seuls la ténacité et l'esprit d'équipe de tous ces collaborateurs me permirent de tenir le coup. Je dois dire à tous et à chacun en particulier que cette détermination fut bien souvent pour moi le seul motif du succès collectif.

"C'est une joie de ma vie, a ajouté le Dr. Roussin, ce souvenir que je garderai de l'acceptation de ce devoir de servir chez ceux qui l'ont accepté;mais je garderai un souvenir ame r du refus de tous ceux-là, et ils sont nombreux, qui ont préféré rester au chaud, chez eux, les pieds dans leurs pantoufles plutôt que de venir à l'hôtel de ville aider à administrer la chose publique.

Le maire Roussin a dit son espoir dans ce conseil jeune et dynamique qui peut compter sans cesse sur les connaissances techniques et la grande compréhension des collaborateurs que furent pour moi MM. Desormiers et Lévesque, de même que le commissaire indus triel. Et il a eu un mot à l'adresse des secrétaires qui ont eu la courtoisie de tenter de comprendre mon écriture.

Le Dr. Roussin a dit tout son égard à la presse locale qui "a tenu un rôle qui fait comprendre le degré d'information et de culture de notre région. Ces dernières années, plusieurs journalistes ont pris place à la table de reportage de l'hôtel de ville. Il me fait plaisir de signaler l'objectivité de l'information qui a guidé la prise de position de chacun de ces messieurs. Nommant tous les journaux et les postes de radio, le Dr. Rous sin a terminé son éloge à l'adresse de la presse en disant:"Je suis fier d'affirmer que peu de centres dans la province ont à leur service une équipe aussi dynamique et aussi honnête que la vôtre."

Il a enfin remercié le conseil qui a décidé d'offrir au maire sortant le fautaeuil qu'il a occupé durant l'exercice de sa charge. Le maire Roussin est le premier bénéficiaire de cette décision administrative.

Une soirée sociale a terminé cette manifestation d'estime et de reconnaissance au Dr. Roussin, maire de Joliette durant les quinze dernières années.

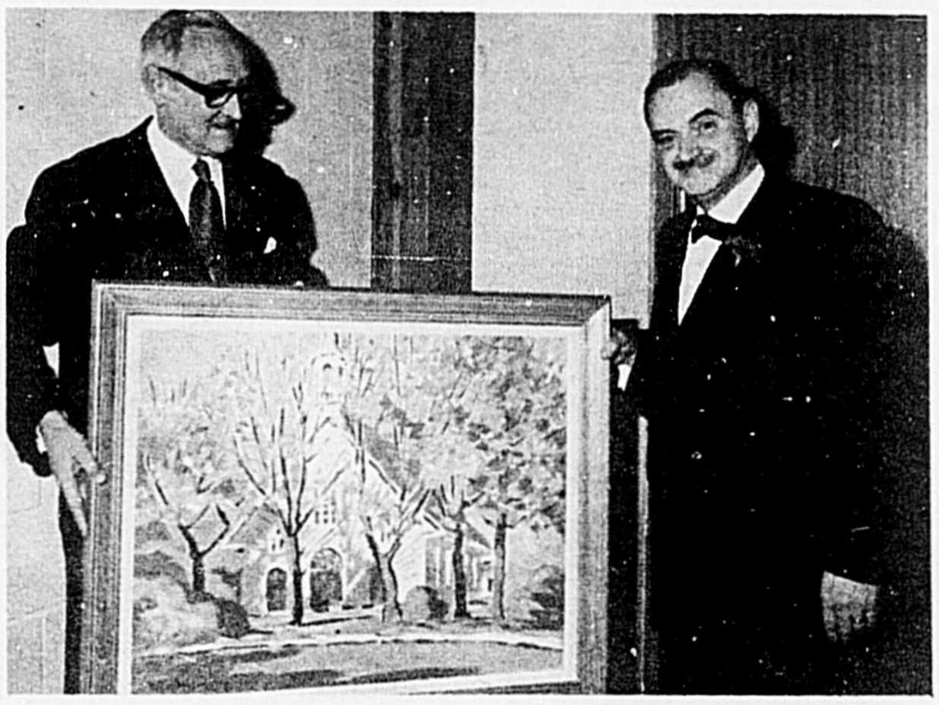

Hommage au maire Roussin

Participant à une soirée d'adieu du maire C.A. Roussin, qui s'est retiré de la vie municipale après 15 années d'activité dont 14 à la mairie, les membres du conseil municipal et les employés municipaux ont offert au Dr Roussin une peinture du R.P. Wilfrid Corbeil, c.s.v., représentant l'église de Saint-Alphonse où le Dr Roussin a épousé Hortense Olivier et près de laquelle il passe ses loisirs d'été.

Prix sans compétition

● TIMKEN SKF ● FISHER
● FAFNIR N.D. ● ROULETTES
● SHAFER pour usages Indus

BEARINGS et OIL SEALS
POUR INDUSTRIES, AUTOMOBILES ET MACHINES AGRICOLES

PILLOW BLOCKS

BOYAU (hose) HYDRAULIQUE POUR CAMIONS ET TRACTEURS

SERVICE JOUR & NUIT 24 H.

ALLEN Automotive & Industrial Supplies

ALEC LENETSKY
645, RUE CHAMPLAIN
JOLIETTE
Tél. 753-5835
756-4295

L'action POPULAIRE — l'horizon — L'HEBDO DU COMTÉ DE JOLIETTE

camelots demandés

POUR LES PAROISSES SUIVANTES
Cathédrale, Saint-Pierre, Christ-Roi
Sainte-Thérèse, Saint-Jean-Baptiste et
Notre-Dame-des-Prairies

759-2314

72 nord, Place Bourget Joliette

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIERE

SOIREE D'INFORMATION

LIEU: Ecole Secondaire Sacré-Coeur
Rue Quoy
St-Gabriel de Brandon
Co. Berthier, P.Q.

DATE: Mardi le 17 novembre 1970

HEURE: 20 heures

SUJETS: -Décloisonnement
-Promotion et classement des élèves
-Nouveau système d'examens
-L'Enseignement professionnel

INVITES: Toute la population du secteur de St-Gabriel.

La Commission Scolaire Régionale Lanaudière organise une soirée d'information à laquelle est invitée toute la population, particulièrement les parents des élèves de l'élémentaire (6e et 7e année) et du secondaire du secteur de St-Gabriel (St-Gabriel, St-Damien, St-Didace et St-Charles de Mandeville).

Espérant que vous nous ferez l'honneur d'assister à cette soirée,

Bien vôtre,

Le Directeur Général,
Georges Marion.

Les enseignants
suite de la page 6

la coordination de ses actions et les communications entre les trois centrales.

7.11 Au niveau régional les centrales entreprennent auprès de leurs militants de base, des séances d'information portant d'abord sur les positions adoptées ces derniers jours par les leaders du mouvement, mais aussi sur les aspects sociaux, politiques et économiques que ces positions sous-tendent.

7.12 Le cartel syndical recommande aussi, à la suite des diverses réunions régionales, d'intensifier le nombre d'assemblées générales des syndicats pour que les membres soient informés et puissent suggérer à leur tour des modes et moyens d'action.

7.13 Que le cartel syndical élabore au plus tôt, si possible avec des groupements poursuivant des objectifs démocratiques, son programme politique d'urgence composé de mesures prioritaires destinées à amorcer un redressement social et politique.

Association des Enseignants du Lanaudière.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
NO: 7487

COUR PROVINCIALE

ARSENE THIBODEAU, INC.,
demanderesse,

-vs-

DAME THERESE LEONARD,
défenderesse.-

AVIS PUBLIC

EST, par les présentes, que les effets mobiliers de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus à la place d'affaires de la défenderesse, au -- LAC CLOUTIER à St-Alphonse de Rodriguez, le 25 novembre 1970 à 10.00 hres de l'avant-midi, à savoir:

1 SILEX
1 GRILLE-PAIN GEN. ELEC.
1 REFRIGERATEUR
1 POELE pour soupes
1 CAISSE ENREGISTREUSE SMITH CORONA
61 CHAISES en métal
2 BANCS en métal
1 FER à repasser avec
4 planche
4 REFRIGERATEURS domestiques
2 CHAUDRONS en fonte
92 VERRES ASSORTIS
1 POELE à PIZZA
1 POELE à gaz 4 ronds
1 POELE à CHARCOAL STEAK
1 REFRIGERATEUR à COKE
2 MACHINES à BOULES
1 T.V. R.C.A.
1 LAVEUSE KELVINATOR
4 LITS
30 CHAISES PLIANTES
300pièces vaiselle
12 TASSES à café
1 CAFETIERE SILEX
1 POELE à PATATE FRITES
1 MACHINE à liqueurs PEPSI
1 POELE pour hamburger
1 MACHINE à ligueurs PEPSI
environ 18 tables carrées
1 ORTHOPHONIC WRLITZER
1 POELE gaz 4 ronds
4 BUREAUX
1 PIANO
50 ustensiles coutellerie

LESQUELS EFFETS SERONT vendus pour argent comptant en plus offrant et dernier enchérisseur.

DONNE à Joliette, ce 3 août 1970

CLAUDE BORDELEAU , H.C.S.
TEL: 756-6792

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF JOLIETTE
NO: 7487
PROVINCIAL COURT

ARSENE THIBODEAU INC.,
Plaintiff,

-vs-

DAME THERESE LEONARD,
Defendant.

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN that the goods and chattels of the defendant, seized in this case, WILL BE SOLD at the business place of the Defendant at: LAC CLOUTIER of St-Alphonse de Rodriguez, on NOV. 25th. 1970 at 10.00 A.M.. TO WIT:

15 th., 1970 at 10.00 A.M., TO WIT:

1 SILEX
1 GEN. ELEC. TOASTER
1 REFRIGERATOR
1 STOVE to heat SOUPS
1 CASH REGISTER SMITH CORONA
61 metal chairs
2 metal stools
1 IRON with iron board
4 BEDS
4 DOMESTIC REFRIGERATORS
2 CHAUDRONS en fonte
92 ASS. GLASSES
1 STOVE for PIZZAS
1 GAS STOVE 4 ronds
1 STOVE for CHARCOAL STEAK
1 REFRIGERATOR "COKE"
2 MACHINES à boules
1 T.V. R.C.A.
1 washing machine KELVINATOR
4 DRESSERS
30 CHAIRS "pliantes"
300pieces of dishes
12 COFFEE CUPS
1 COFFEEMAKER SILEX
1 STOVE for FRENCH FRIED
1 STOVE for HAMBURGERS
1 SOFT DRINKS MACHINE "PEPSI"
about 18 square tables
1 ORTHOPHONIC "WRILTZER"
1 CAS STOVE 4 ronds
1 PIANO
50 pieces (knifes, forks, spoons,)

SIAD GOODS AND CHATTLES will be sold to the last and highest BIDDER, for CASH MONEY.

GIVEN in Joliette, this AUGUST 3th., 1970

CLAUDE BORDELEAU, B.S.C.
TEL: 756-6792

Saint Felix de Valois

Atelier Pédagogique
Règlement No I

L'automne dernier, l'Ecole Notre-Dame consultait les parents pour mettre sur pieds un Atelier Pédagogique.

En janvier 1970, l'Atelier était formé et se mettait au travail pour présenter au Ministère de l'Education un projet de règlement numéro 1 au niveau des 9 et 10 ans.

Parallèlement, au sein de l'Atelier, on voyait à organiser une soirée d'informations sur l'éducation sexuelle à l'élémentaire, une soirée d'informations sur le phénomène drogue, une exposition d'art religieux une journée des sports d'hiver, une voyage culturel à Québec, etc.

En mai, un projet de règlement no 1 était envoyé au Ministère de l'Education. Ce projet suggérait un triple genre de regroupement au niveau des 9 et 10 ans. Un premier groupement fixe, pour les matières dites de sciences humaines était formé de façon hétérogène à partir du diagramme de chacun des élèves selon les critères suivants: âge, comportement général, comportement social, comportement affectif, comportement intellectuel intérêt des parents.

Un deuxième groupement homogène (accéléré, régulier, allégé) se se faisait en français à partir des critères suivants: résultats académique de l'année précédente et appréciation de son professeur. Il en était demême pour le groupement en mathématiques.

Pour en arriver à appliquer ce régime pédagogique, il a fallu consacrer 8 heures aux matières dites de sciences humaines, 8.30 heures en français, 8.30 heures en mathématiques. Ce régime pédagogique permet la spécialisation chez les professeurs et nécessite la rotation chez les élèves. Ce système nous a démontré jusqu'à date que les enfants ont une facilité d'adaptation remarquable.

Ce genre de procéder permet de suivre véritablement le rythme d'apprentissage de l'enfant au niveau du français et des mathématiques. De plus, étant à la fois homogène et hétérogène, ce régime permet à l'enfant d'atteindre un meilleur équilibre.

Afin de permettre, un plus grand respect du rythme d'apprentissage de l'enfant, un guide de travail est remis entre les mains de chacun des élèves. Dans ce guide de travail nous retrouvons l'ensemble des données à aborder durant l'année qui vient au niveau de toutes les matières. Ces données sont présentées de façon à permettre aux parents de pouvoir suivre quotidiennement le progrès continu de leur garçon ou de leur fille.

Cette année, les activités ont repris au sein de l'Atelier pédagogique.

Déjà des rencontres ont eu lieu afin d'informer les parents sur la façon d'utiliser le guide de travail au niveau des 9 et 10 ans. Une autre soirée d'informations sur le règlement No. 1, l'enseignement des mathématiques modernes et l'atmosphère d'une classe opérant avec un esprit actif se tenait la semaine dernière pour les élèves de 11 ans 12 ans et plus.

A l'occasion de ces rencontres, deux parents par degré ont été élus pour former l'Assemblée Consultative. A l'intérieur de cette assemblée seront choisis les 5 parents devant siéger sur l'exécutif.

En terminant nous tenons à mentionner et à remercier les parents suivants pour avoir volontairement accepté de siéger à l'Assemblée Consultative: M. Iréné Poirier, Mme Robert Hétu, Mme Gilles Geoffroy, M. Luc St-Georges, Mme André-Guy L'Heureux, M. Claude Geoffroy, Mme Armand Coutu, Mme Romuald Girard, Mme Jacques Brissette, M. Germain Aubin, M. Jean Luc Aubin, Mme Jean Guy Desrosiers, Mme Dominique Melançon, Mme Claude Deilgat, Mme Fernand Geoffroy, Mme Armand Bellerose, Mme Alphonse Malenfant, M. Jean-Guy Chartier.

Florian Lafortune, directeur
Ecole Notre-Dame,
Saint-Félix.

Mini Nouvelles
suite de la page 4

Le député de Joliette à Ottawa, M. Roch Lasalle, verra à s'occuper de l'élection complémentaire dans le comté de Frontenac le 16 novembre. C'est ce qu'a annoncé le chef du parti Progressiste Conservateur, M. Robert Stanfield. M. Lasalle sera donc absent de son bureau de Crabtree jusqu'au samedi 21 novembre.

****

Je vous apprenais la semaine dernière, dans mes mini-nouvelles que le courrier de graphologie paraissait dans la même édition. C'est plutôt dans l'édition d'aujourd'hui que recommence à la demande populaire ce courrier. Ce qui prouve que je ne suis pas infaillible. Ecrivez-nous mesdames, mes demoiselles, messieurs si vous voulez que Roldès vous dise vos petits défauts, vos petits travers et vos nombreuses qualités.

****

Prière de la semaine: Je deman de de ne pas laisser la bête en moi m'empêcher de parvenir à ma destinée spirituelle. Je demande de me relever et de rester debout.

****

Dimanche dernier avait lieu au CEGEP, le congrès annuel du parti Québécois. Plusieurs centaines de membres et de sympathisants s'y sont rendus. Plusieurs sujets d'importance y ont été traités. Notons entrautres: les loisirs, les structures régionales, la chasse et la pêche, la pollution, la vie du pari Québécois. Journée enrichissante.

****

Dans l'enivrement de la fortune et de la gloire, on oublie vite l'égalité de toutes les créatures humaines. Je ne connais ni la fortune ni la gloire.

****

L'Halloween n'a pas donné lieu cette année aux réjouissances de "mes jeunes années". C'est une tradition qu'on semble avoir oubliée avec les ans. sans trop se soucier de remonter à sa source. Dommage.

****

On entend dire ici et là que les felquistes sont des gens intelligents, idéalistes, avertis et tout le tralala. Quel dommage que des compliments si fins et si adroits n'aillent pas à une meilleure adresse.

****

L'autre après-midi, sur l'Esplanade une jeune fille les cheveux en broussaille, les yeux hagards, la bouche écumante m'a demandé si j'avais du "stock" à lui donner. Elle avait l'air d'une gargouille vomissante de la cathédrale de Laon. Et...j'avais pas de "stock" à lui donner...

****

Un hebdomadaire montréalais consacrait la semaine dernière une demi page à Léon Roy du Gueuleton et au musée de souvenirs sportifs qu'il possède. La renommée du sympathique Léon s'étend bien au-delà de Joliette comme vous pouvez le constater.

****

Bien le bonjour a: Louise Loiseau, Hélène Fugère, Laurent Chabot, Guy Lévesque, Jean-Guy Lanctôt, Jocelyn Bernier, Jacquelin Tremblay, Ginette Beaupré, Solange Lavallée, Gaston Fleury, Noella Choquet, Emilie Majeau, Maurice Leblanc, Laurent Michaud, Lucien Houle, Gaby Mélançon, Georges Roy, André Girouard, Clyde Shannon, Gaston Liard, et à tous nos lecteurs.

R.D.

****

Au club Bourguignon Joliette- Lors du dernier souper, mardi de la semaine dernière, notre représentant, Claude Pauzé, a goûté un succulent menu. Il en a profité pour demander au photographe de conserver le souvenir des "chefs" de ce repas: Marcel Gagnon, Jean Sicotte, Maurice Rivest, Georges Roy, Michel Sirois. Tous assez bien gras et dodus, et par surcroît membres du Bourguignon, laissent bien voir l'excellente cuisine que le club offre chaque mardi à ses membres et à leurs invités.

Tél.: 753-5185
ST-GEORGES
REMBOURREUR D'AUTOS
SPECIALITES:
Sieges d'autos et camions
Dôme — Tapis
Toit de vinyle
Toit de decapotable
115 Curé Rondeau
Notre-Dame des Prairies, Joliette.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
No: 10,367

C O U R P R O V I N C I A L E

GAETAN CHEVRETTE,

demandeur,

-vs-

GERALD MORIN,

défendeur.-

AVIS PUBLIC

EST, par les présentes, donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause, savoir:

1 CAMION DODGE 1970, avec boîte en métal, et portant le numéro de licence: F-T-8027

SERA VENDU, le 23 novembre 1970, à 10.00 A.M., au GARAGE BRISSETTE AUTOMOBILE LTEE au 880 R.R. no. 2 à Berthierville, au dernier et plus haut enchérisseur, pour argent comptant.

Donné à Joliette, ce 9 novembre 1970.

Jean-Claude Bordeleau, H.C.S.
Tél: Joliette 756-6792

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF JOLIETTE
NO: 10,367

P R O V I N C I A L C O U R T

GAETAN CHEVRETTE,

Plaintif,

-vs-

GERALD MORIN,

defendant.-

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN, that the goods and chattles of the defendant seized in this case: namely:

1 TRUCK DODGE, year 1970, with a metal box, and bearing license number F-T 8027;

WILL BE SOLD to the last and highest bidder, for cash money, on November the 23rd 1970, at 10.00 A.M. at the following adress:

GARAGE BRISSETTE AUTOMOBILE LTEE,
880, R.R. 2, Berthierville.

GIVEN in Joliette, this 9th day of November 1970.

Jean-Claude Bordeleau, Bailiff S.C.
Tel: No: Joliette - 756-6792

LA CITE DE JOLIETTE
INDUSTRIE

Province de Québec
District de Joliette

LA CITE DE JOLIETTE

AVIS PUBLIC

est par le présent donné par le soussigné, Président d'élection de la Cité de Joliette, que les personnes ci-dessous désignées ont été élues par la majorité des voix, à l'élection du 1er novembre 1970, à la charge de Maire et de Conseillers aux sièges Nos. 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 9 de la Cité de Joliette:

A LA CHARGE DE MAIRE DE LA CITE DE JOLIETTE

RIVEST, Roland, Gérant — 910, rue Mgr Forbes, propriétaire en la Cité de Joliette

A LA CHARGE DE CONSEILLER AU SIEGE NO. 1 DE LA CITE DE JOLIETTE

ROCHON, Serge Directeur d'école — 953, rue Magnan, propriétaire en la Cité de Joliette

A LA CHARGE DE CONSEILLER AU SIEGE NO. 2 DE LA CITE DE JOLIETTE

BROUSSEAU, Charles, Contrôleur — 351, rue St-Louis, propriétaire en la Cité de Joliette

A LA CHARGE DE CONSEILLER AU SIEGE NO. 3 DE LA CITE DE JOLIETTE

BOISVERT, Gaston, Technicien — 481, rue Richard, locataire en la Cité de Joliette

A LA CHARGE DE CONSELLER AU SIEGE NO. 5 DE LA CITE DE JOLIETTE

BEAUDRY, Gilles, Commerçant — 732, rue St-Antoine, propriétaire en la Cité de Joliette

A LA CHARGE DE CONSEILLER AU SIEGE NO. 6 DE LA CITE DE JOLIETTE

GOULET, Roger, Marchand — 1101, boulevard Manseau, propriétaire en la Cité de Joliette.

A LA CHARGE DE CONSEILLER AU SIEGE NO. 7 DE LA CITE DE JOLIETTE

BOIVIN, Aimé, Annonceur — 814, rue Archambault, locataire en la Cité de Joliette

A LA CHARGE DE CONSEILLER AU SIEGE NO. 8 DE LA CITE DE JOLIETTE

MESSIER, Normand, Laitier — 585, rue Ladouceur, propriétaire en la Cité de Joliette

A LA CHARGE DE CONSEILLER AU SIEGE NO 9. DE LA CITE DE JOLIETTE

BREAULT, André, Entrepreneur — 889, rue Base de Roc, propriétaire en la Cité de Joliette

DONNE SOUS MON SEING, à Joliette, ce neuvième jour de novembre 1970.

J.A. DESORMIERS,
Secrétaire-trésorier.

SPORTS

MANUFACTURE
farbstein LTD
50% DE RABAIS
460 Juge Guibault Joliette 759-0222

Début de saison le 29 novembre

Me Michel Hétu devient président de la Ligue Juvénille.

Me Michel Hétu a accepté la présidence de la Ligue de hockey Juvénile Lanaudière pour la prochaine saison. Me Hétu avait été approché il y a déjà quelque temps afin de restructurer ce circuit qui avait remporté un éclatant succès la saison dernière.

Ce dernier sera secondé dans son travail par Jean Nicoletti au poste de 1er vice-président ainsi que par Léon Roy au poste de 2e vice-président. Jacques Perreault sera au poste de trésorier de l'organisation tandis que Me Clément Trudel occupera la fonction de commissaire. Me Trudel verra à trancher tous les litiges entre les équipes qui pourraient survenir au cours de la prochaine saison. C'est un travail très ingrat qui incombe à Me Trudel mais connaissant ce dernier nous sommes en mesure d'affirmer qu'il saura rendre les décisions qui s'imposent dans ce domaine.

Me Louis-Michel Hétu, président de la ligue Juvénile Lanaudière.

La ligue Juvénile Lanaudière qui groupe six formations, débutera ses activités le 29 novembre prochain. Une écdule de 25 joutes pour chaque club est présentement en voie de préparation par le Service de la Récréation de Joliette. Des équipes qui feront partie de la ligue la saison prochaine, un seul changement a été apporté lors de l'assemblée de lundi dernier et il s'agit du club de l'école Pierre de L'Estage de Berthier, dirigé par Claude Samson, cette équipe remplace le Sainte-Thérèse qui a du démissionner pour des raisons financières. Berthie vient ainsi joindre le Notre-Dame des Prairies du pilote Julien Rainville, le Christ-Roi de Jos Thibault, le Cegep de Joliette dirigé par Claude Vincent, l'école Thérèse-Martin et l'école Barthélemy Joliette qui sera conduit par Paul Forest.

Un territoire a été décerné pour les clubs de la ligue Juvénile. Christ-Roi devra choisir ses joueurs dans les paroisses Saint-Pierre, Saint- Jean Baptiste, Christ-Roi et la municipalité St-Charles Borromé. Notre-Dame des Prairies aura comme zone outre les Prairies, Sainte-Thérèse et Notre-Dame de Lourdes. Les clubs des collèges devront prendre leurs joueurs fréquentant l'endroit, cependant les joueurs venant des paroisses désignées pour les clubs, devront obtenir leur libération de ces équipes avant de jouer pour l'école qu'ils fréquentent. Si une demande est faite par un joueur pour évoluer avec un autre club, c'est le commissaire de la ligue qui verra à prendre une décision concernant le litige.

Nous apprenons egalement que lors de la soirée d'ouverture, le 29 novembre au soir, quelques personnalités du sport profes- personnalités du sport professionnel seront sur les lieux. Des contacts sont présentement établis afin d'avoir la présence d'un joueur des Alouettes, d'un des Canadiens et d'un des Expos de Montréal.

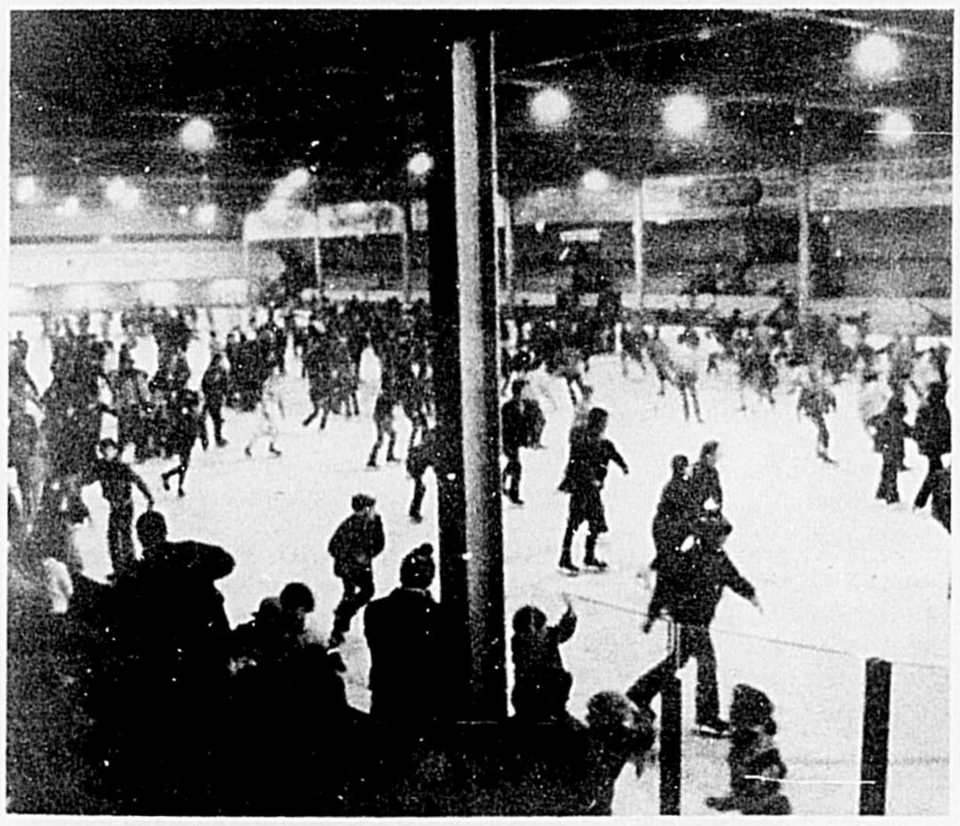

Patinage à l'aréna

Plus de 400 patineurs à la première séance

Les amateurs de patinage avaient sûrement hâte de pratiquer leur sport favori car vendredi soir dernier lors de la première séance de patinage plus de 400 amateurs se sont prévalus de cette soirée pour prendre d'assaut la patinoire de l'aréna de Joliette.

Vu le grand nombre de patineurs les autorités demandent à tous les intéressés de prendre note qu'il est impérieux que les participants se plient aux conseils des moniteurs qui sont sur la patinoire.

Il faut absolument assurer la sécurité des gens qui se rendent dans un endroit public et ce n'est qu'avec la collaboration de chacun que la population participante pourra profiter de cette sécurité.

Les patineurs doivent en tout temps patiner dans le même sens et ce n'est que sur l'ordre des moniteurs que l'on peut changer de côté. Cette pratique évite les accidents qui peuvent se produire en se frappant les uns sur les autres et il est à espérer qu'à compter de la prochaine séance de patinage tous suivront les conseils des moniteurs pour la plus grande sécurité du public.

Les séances de patinage gratuites auront lieu cette semaine et dans l'avenir les mardis et jeudis après-midi de 13.30 à 15.30 et les mercredis soir de 17.00 à 19.00 ainsi que le samedi matin de 9.00 à 11.00.

La séance publique comme par le passé aura lieu chaque vendredi soir de 20.00 à 22.00. Le coût est de 0.50 pour les adultes et de $0.25 pour les étudiants.

$19,000 en bourses

Six épreuves du circuit de motos-neige O'KEEFE

Montréal, 9 novembre.-Les six tranches du populaire circuit de motos-neige O'Keefe, dont les détails ont été dévoilés aujourd'hui à Montréal, offriront une bourse globale de $19,000 en 1971 aux plus de 150 conducteurs attendus à chacune des épreuves.

De cet enjeu, une somme de $5,000 sera rattachée au Championnat provincial de vitesse 1971 commandité par la brasserie, qui aura lieu le 14 février prochain à St-Lazare, près de Vaudreuil, à l'ouest de Montréal. Les cinq autres courses régionales vaudront $2,500 chacune.

Une bourse de $1,500 sera également distribuée à la fin de la saison aux trois meilleurs conducteurs de chacune des classes individuelles d'après un système de points et établis et attribués à l'issue de chaque épreuve.

Toutes les courses du circuit O'Keefe, qui entreprend maintenant sa troisième année d'activités, sont sanctionnées par l'Association canadienne de l'autoneige, font parti du calendrier officiel de l'ACAN, et sont organisées par l'un de ses club-membres.

Les compétitions régionales de $2,500 auront lieu le 10 janvier à Amos (Québec Nord-Ouest), le 17 janvier à Trois-Rivières (Québec-Centre), le 24 janvier à Jonquière (Québec Nord-Est), le 7 février à St-Henri-de-Lévis(Québec-Sud) et le 21 février à Ste-Agathe (Québec-Ouest).

Les sic épreuves du circuit sont ouertes à tout coreur possédant une licence de compétition de l.aCAN et une moto-nege dont les normes ont été approuvées par l'Association. Chacune de ces courses jouiront des mesures de sécurité maximum de l'ACAN pour protéger autant le grand public que les coureurs et les officiels.

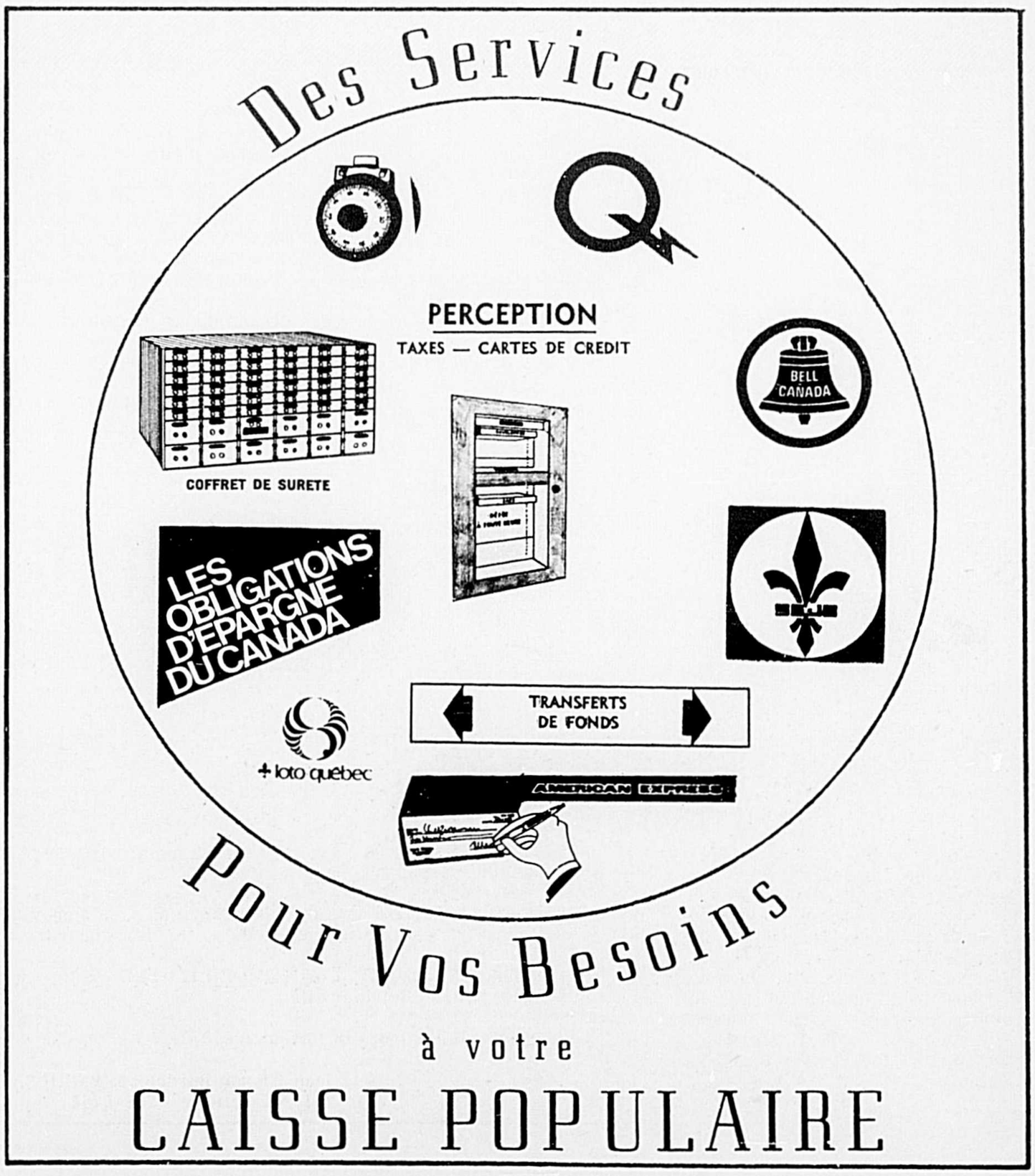

(mercredi soir)

Ouverture de la Ligue Renaissance

C'est ce soir, mercredi, que la ligue Renaissance de hockey débutera officiellement ses activités pour la prochaine saison. C'est à compter de 7.30 h. à l'arèna de Joliette que les équipes en viendront aux prises dans le circuit présidé par Gilles Marchand.

Dans la 1ère joute, le club Christ-Roi de l'instructeur-joueur Donatien Corriveau, rencontrera l'équipe Chalut Auto de l'instructeur Roger Filiatrault. Dans l'autre joute, soit à 9.00 h. le club Battah avec Jacques Savignac derrière le banc disputera la victoire à une nouvelle acquisition le Firestone dirigé par François Marsolais. Enfin dans la dernière joute au programme, Barette Chaussure qui aura à la barre de direction, Guy Lafond, affrontera les joueurs de Yves Harnois, le club Saint-Thomas.

Yvon Richard, le président honoraire de la ligue, mettra la rondelle au jeu lors de l'ouverture de la saison 70-71. L'admission à ces joutes est gratuite et tous les spectateurs sont invités à assister en grand nombre aux joutes qui seront présentées tous les mercredis soirs à compter de 7.30 h. Il est à noter que c'est la seule ligue en opération en dehors des cadres du Service de la Récréation.

On apprenait également qu'un balancement des clubs sera effectué dans les prochains jours. Ceci afin de présenter un meilleur programme aux spectateurs. Nous apprenions aussi que la ligue de hockey prendrait les dispositions afin de garder le statu quo sur les règlements qui avaient été adoptés lors de la fondation de la ligue.

Les gagnants des différents trophées de la ligue de "Slow Pitch" qui leur ont été présentés lors d'une soirée samedi dernier.. 1ère rangée: Denis Lapierre, Fernand Bourdon, André Bolduc, Claude Bourdon, Michel Héroux, Claude Malouin et Michel Bourdon.. 2e rangée: Antonion Yanakis, Yvon Dauphinais, Pierre Bourdon, Roger Filiatrault, Yvon Beaudry et Jules "Pee Wee" Rainville.

Le regard du professeur Pierre Lambert envers notre photographe, semble vouloir en dire assez long sur le sérieux de la séance de karaté tenue lundi dernier au Centre communautaire de Notre-Dame des Prairies. Ces cours de karaté sont offerts par le Service de la Récréation de Notre-Dame des Prairies.

Les joueurs de l'hôtel Saint-Louis, Champions de la ligue de balle lente du président Michel Héroux, posent avec les nombreux trophées qu'ils ont reçu lors d'uen soirée dansante tenue samedi dernier. Nous apercevons sur notre photo: Léo Fafard, Serge Simard, Claude Bourdon, Serge Soulière, Raymond Lepage, Alain Bernard, Yvan Bourdon, Marcel Richard, Yvon Beaudry, Roger Corriveau, Robert Lachapelle, Gaétan Robitaille, Julien Bourdon, Roger Benard, Pierre Bourdon, Robert Bernard, Fernand Bourdon et André Bolduc, propriétaire de l'hôtel Saint-Louis.

Des athlètes "âgés" excellent dans les sports

Un "mouvement national pour développer la force physique" existe au Japon depuis plusieurs années sous l'égide du Bureau du Premier Ministre avec la coopération des fonctionnaires des villes, villages et préfectures. Des manifestations sportives, des marathons et des tournois de volleyball, auxquels participent parfois des villes et des villages sont organisés régulièrement à travers tout le pays. L'une des surprises de ces différentes manifestations a été les performances habiles des participants âgés.

Un de ces "sportsmen âgés", Katsuji Shinozaki, a reçu une grande publicité dans les journaux japonais récemment. Cet homme de 70 ans qui a commencé à concourir dans des marathons il y a huit ans, a participé au troisième championnat européen de marathon pour vétérans tenu en Suède.en mai dernier. Il s'est classé premier dans le groupe le plus âgé (70 ans ou plus) en parcourant la distance prescrite de 13 milles dans une heure, 50 minutes et sept secondes. Il a surpris les spectateurs en continuant à courir même après avoir complété le trajet régulier de 26 milles.

Après son retour chez lui, Shinozaki a participé dans la division des plus âgés (60 ans ou plus) au marathon de la rive de la rivière Tama à Tokyo et s'est classé le troisième. Des 630 participants jeunes et vieux, hommes et femmes, 52 avaient 50 ans ou plus et le plus vieux 73 ans. Une femme de 63 ans, Mme Hatano Ayako qui courait pourla première fois a complété tout le parcours.

Un autre athlète âgé qui a attiré l'attention récemment est Kyuichiro Sato, 69 ans, qui a escaladé la pente sud-est de 13,000 pieds du mont Eiger dans les Alpes en juillet.

Cette crête, une route passablement difficile pour les alpinistes, possède un attrait particulier dans les cercles alpins japonais du fait qu'elle a été escaladée pour la première fois en 1921 par un alpiniste japonais Yuko Maki. Cette ascension, par un homme de l'âge de Sato, est un exploit peu commun dans l'histoire de l'alpinisme.

La première rencontre athlétique pour les personnes âgées qui doit avoir lieu à Tokyo ce mois-ci sous le patronage de la Kosei Nenkin Kaikan, une oeuvre de bienfaisance de Tokyo avec l'appui du Ministère de la Santé et Bien-être et d'autres organisations reflète l'emballement sportif parmi les citoyens âgés. Il y aura cinq cent participants dont l'âge minimum pour le s' hommes est 60 ans et pour les femmes 55 ans. On prévoit dix épreuves au cours de cette rencontre comprenant tennis, tir à l'arc et d'autres concours de piste et de terrain tel que la marche et une course de route.

Depuis la fin de la guerre, la durée moyenne de vie des Japonais a atteint 68.9 pour les hommes et 74.1 pour les femmes. C'est pourquoi, on a commencé à préconiser l'élévation de l'âge de la retraite (habituellement 55 ans au Japon) et un nouvel emploi après cet âge. Les performances remarquables des "sportsmen âgés" démontre la grande vigueur dont jouissent plusieurs personnes âgés qui ont bâti le Japon aujourd'hui.

Joueurs de hockey demandés

Les Loisirs de Notre-Dame des Prairies invitent tous les joueurs de hockey d'âge juvénile et résidant dans les municipalités de Notre-Dame des Prairies et Notre-Dame de Lourdes qui aimeraient joueur au hockey cette saison, de bien vouloir communiquer le plus tôt possible avec M. Julien Rainville à 756-1991 ou à 759-2822.

L'âge requis pour les joueurs est de 15, 16 ou 17 ans. Les pratiques auront lieu dès cette semaine à l'arèna de Joliette.

DU NOUVEAU
Restaurant LA LANTERNE
427 RUE ST-VIATEUR
JOLIETTE
(voisin boutique La Galerie)

Magasin de Varietes
CADEAUX DE TOUT GENRE
- cigarettes - liqueurs

SPECIAL D'OUVERTURE
BAS-CULOTTES
reg.: .99¢ la paire spec.: 79¢

VENEZ ACHETER TOUS VOS JOURNAUX ET ROMANS

LE JOURNAL "L'ACTION POPULAIRE-L'HORIZON" VOUS SERA DISTRIBUE GRATUITEMENT POUR NOTRE SPECIAL D'OUVERTURE.

LA LIGUE DES COMMANDITAIRES SPORTIFS

7.30 heures

POSITION DES EQUIPES:

1. Station Service J. Lafortune	38
2. Donat Boulard Merc.	33
3. Luc Roberge	32
4. Hôtel Windsor	28
5. La Galerie Enr.	26
6. Mon Bouquet Fleuriste	24
7. Jean Y. Raynaud	22
8. Alfred Robitaille Drap.	21

PLUS HAUT SIMPLE DE LA SEMAINE

Nicole Dudemaine	151
Gaston Arpin	172

PLUS HAUT TRIPL E DE LA SEMAINE

Nicole Dudemaine	415
Gaston Arpin	436

9.30 heures

1. Pharmacie Laporte	39
2. Super Marché Victor	34
3. Yvon Richard Bij.	31
4. André Chaput	31
5. Marie Josée Enrg.	28
6. Bob Marion Labatt "50"	27
7. Roger Coutu Merc.	27
8. Salle de Quilles Joliette	22

PLUS HAUT SIMPLE DE LA SEMAINE

Nicole Dudemaine	173
André Chaput	178

PLUS HAUT TRIPLE DE LA SEMAINE

Nicole Dudemaine	435
André Chaput	479

Ligue des Joyeux Commercants

Salon Louison, Berthier	34
Labatt 50	33
Farbstein & Rickel	31
Marché Christ-Roi	29
Servicentre Harnois	29
Alain Chabot	26
Chateau Windsor	24
Bertrand Dupuis & Fils	18
Jackie Racz	135
Richard Geoffroy	207
Laurette Robitaille	356
Alain Gagnon	433
Richard Geoffroy	433

Ligue Centrale Section A

J.Paul Lafleur, 16658	37
Omer Forget, 16917	33
Gaston Chaput, 15917	32
Réginald Paquette, 16455	30
Luc Gadoury, 16839	29
Michel Gadoury, 16669	29
Roger Bernard, 16639	29
Yoland Arbour, 16409	29
J.Yves Lafortune, 16170	25
Maurice Ducharme, 16934	24
J.René Blanchard, 15675	24
J.Pierre Adam, 15213	15
Réal Lajeunesse	212
J.Paul Lafleur	531
Luc Gadoury	531

Section B

Denise Laurin	192
Denise Laurin	490
Gratien Lachapelle	206
Maurice Ducharme	472

Section C

Thérèse Choquette	198
Michelle St-George	198
Thérèse Choquette	472
Michelle St-George	472
Jacques Laprade	203
Réginald Paquette	505

Ligue Labatt 50

Mary DeWolfe	134
Mary DeWolfe	346
Jacques Larivière	200
Jacques Larivière	481

Ligue O'Keefe

Suzanne Robillard	153
Suzanne Robillard	393
Robert Pichette	180
Robert Pichette	475

Ste-Marie Salomé

Lise Bourgeois	149
Lise Bourgeois	404
Ronald Malette	177
Ronald Malette	467

Ligue Laurentide

André Urbain	196
Claude Meilleur	497

Ligue Domtar

Pierrette Mélançon	163
Micheline Pelletier	438
Léo Gagnon	177
J.Luc Lahaie	424

Ligue des Professeurs et Amis

Céline Houle	170
Danielle Meilleur	403
Luc Thouin	209
Michel Dudemaine	546

Ligue Continentale

Chislaine Clément	136
Johanne Joubert	374
Maurice Soulière	173
André Viens	173
Guy Adam	454

Ligue Canadian

Fernand Lord	220
Luc Clément	530

Les Amis de Lavaltrie

Micheline Martel	140
Mary DeWolfe	381
Alain Hervieux	200
Alain Hervieux	525

Ces personnes ont mérité des prix pour leur assiduité au cours de la dernière saison lors des activités du Club de Camping de Lanaudière. Nous remarquons sur la photo: M. Mme André Marcil, M.Mme Lucien Belleville, M. Mme Roger Jetté, M. Mme Claude Malouin, Marcel Latour et Jules Pee Wee Rainville, M. Mme Armand Lemire, M. Yvon Corbeil, M. Mme Samuel Durant, M. Mme Benoit Joly et M. Mme Albert Latour qui étaient absents au moment de la photo.

Le Québec participera aux jeux du Canada

Québec.- (CIP) - Le Québec participera aux Jeux du Canada qui auront lieu à Saskatoon, en Saskatchewan, du 11 au 22 février 1971.

La participation du Québec à ces Jeux a été annoncée par M. Gilles Houde, adjoint parlementaire au ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, qui a précisé qu'une somme de $150,000 sera mise à la disposition de l'équipe québécoise par le gouvernement.

M. Claude Lacasse, conseiller technique au Haut-Commisariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, a été désigné comme chef de mission de l'équipe qui comprendra 210 athlètes et entraîneurs. D'ici quelques jours, a précisé M. Houde, les cinq (5) adjoints au chef de mission seront nommés.

Quant aux athlètes qui représenteront le Québec, ils seront choisis selon les procédures établies par les Fédérations sportives responsables des diverses disciplines au programme des Jeux Canadiens.

Jeux d'hiver du Québec

Tenant compte de l'importance de la préparation des athlètes en vue de ces jeux qui auront lieu dans à peine quatre mois et des énergies qui y seront consacrées, M. Houde a révélé qu'il a été décidé d'annuler les Jeux du Québec pour cet hiver. Il est bien entendu que les Jeux d'été du Québec se dérouleront tel que prévu en 1971.

Les modalités quant au choix de la ville qui recevra les Jeux du Québec et les disciplines qui participeront à ces Jeux seront annoncées d'ici peu.

La chasse controlee de l'orignal dans les parcs et reserves du Quebec

Québec.- (O.I.P.Q.)- La chasse contrôlée de l'orignal a pris fin samedi le 24 dans le parc de La Vérendrye. Le Service de la faune du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche transmet donc les résultats définitifs de cette chasse dans deux parcs (1) et trois réserves du Québec.

	Mâles	Femelles	Jeunes	Total	Succès..
La Vérendrye	93	79	11	183	61.2%
Laurentides	77	38	6	121	63.0%
Kiskissink	14	5	2	21	80.7%
Matane	42	32	1	75	89.3%
St-Maurice	2	2	1617%	5	
Portneuf	5	4	1	10	25.0%
	233	160	22	415	61.8%

Sur le nombre de jeunes, il faut compter 5 mâles dans La Vérendrye 4 mâles dans Laurentides, 2 mâles dans Kiskissink, 1 femelle dans Matane, 1 mâle dans Saint-Maurice ainsi que dans Portneuf.

(1) Y compris le secteur Kiskissink du parc des Laurentides.

Berthier dans la Ligue Juvénille

Nous apprenons de sorces non officielles que leclub des Loisirs Sainte-Thérèse serait remplacé par le club de l'école Pierre de l'Estage de Berthier. Ce club sera dirigé par Claude Samson qui sera secondé dans son travail par Gilles Bertrand et André Gosselin. Le représentant de l'équipe est M. Michel Marion. Les chandails du club seront fournis par les Loisirs de Berthier.

Nouveau Record de vitesse sur terre.

Garry Bagelich, un jeune astronaute qui participe aux essais de la mission Appolo, a piloté la Blue Frame, mue par une fusée. Sur un parcours de deux milles, il a obtenu une moyenne de 622.407. Le véhicule était commandité par l'Industrie du Gas Naturel. Lors des essais, il a dû effectuer le dernier 1/2 mille au débrayé, faute de carburant.

Nouvelles en bref des courses

Bobby Unser est le sujet des rumeurs voulant qu'il devienne le pilote titulaire du All American Racing Team de Dan Gurney... Pete Hamilton ne sera pas mobilisé dans l'armée américaine... Roger Penske ouvrira un troisième centre de distribution Chevrolet à Southfield, au Michigan...Le circuit autrichien Osterreichring (3.6 milles) portera désormais le nom de Jochen Rindt Ring, en l'honneur du Champion Mondial des Conducteurs de Formule I...BWM a abandonné la course automobile, après avoir connu une excellente saison européenne en Formule 2...Le 28 novembre, à Brands Hatch, une fête spéciale honorera Jack Brabham, suite à la décision de prendre sa retraite...Gilles Fortin de Montréal, a gagné le Championnat Labatt à St-Eugène au Québec, au volat d'une Plymouth Duster. Il a accumulé 86 points tout au cours de la saison.

La Sécurité...Encore et Toujours

Lors d'une assemblée réunissant la Commission Sportive Internationale et l'Association des Constructeurs de Formule I à Milan, les mesures de sécurité ont fait le sujet des discussions. Les Constructeurs ont suggéré des règlements susceptibles de rendre les formules plus sûres en cas d'accident. De plus, le Comité Circuit et Sécurité de la F.I.A. prétend que les bancs de terre ne suffisent plus à assurer la sécurité des spectateurs. Un accident faisant 5 morts et plusieurs blessés en Suède, a été à l'origine de ces déclarations. Etant donné que plusieurs circuits se servent des bancs de terre comme mesure de sécurité, on a établi un programme visant à les remplacer progressivement par des murs ou autres clôtures appropriées.

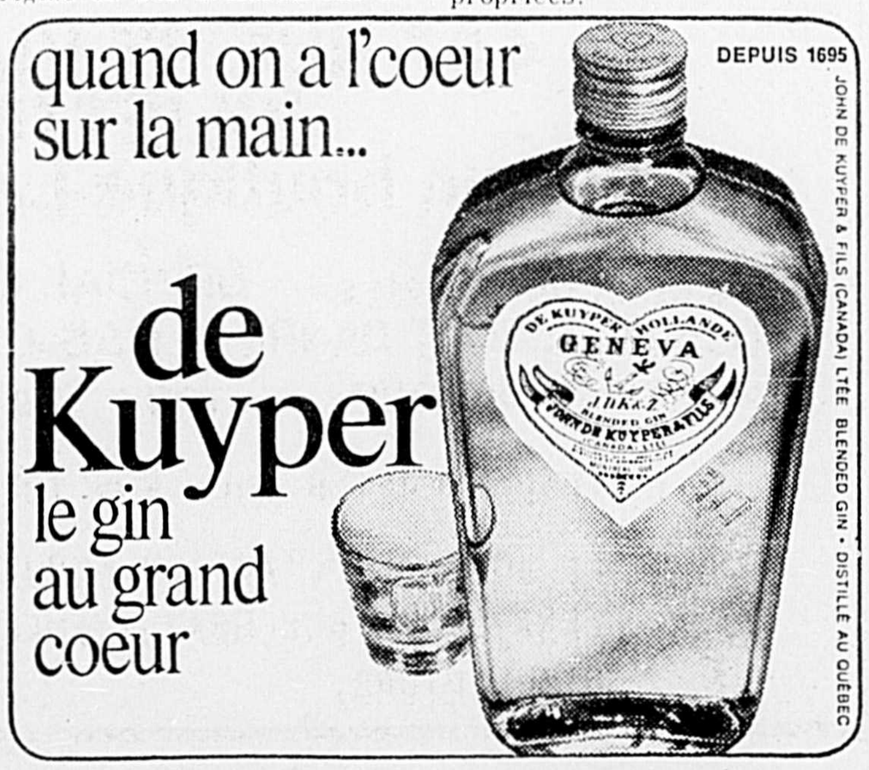

coupon d'abonnement

JE DESIRE

m'abonner ☐

renouveler mon abonnement ☐

A

L'action POPULAIRE

l'horizon
L'HEBDO DU COMTÉ DE JOLIETTE
Edité à Joliette par Les Publications Lemon Inc.

C.P. 50, Joliette, Qué.

Ci-inclus mon chèque ou mandat-poste
au montant de $5.50
pour un abonnement d'un an.

nom ----------

adresse ----------

ville ou village ----------

VOULEZ-VOUS ECONOMISEZ?

SUIVEZ LA FOULE A LA

GRANDE VENTE SENSATIONELLE

DU MANUFACTURIER DIRECTEMENT A VOUS...

EPARGNEZ! VETEMENTS POUR DAMES, HOMMES, ENFANTS

AUX PREMIERS 50 CLIENTS

HABITS DE SKIDOO POUR HOMMES VALEUR DE $35. SEULEMENT $16.99

MANTEAUX EN CUIR

VERITABLE POUR DAMES
VALEUR DE $75.
SEULEMENT $30

MANTEAUX MIDI

NUANCES, STYLES, GRANDEURS VARIEES
VALEUR DE $35.
$16.95

ROBES EN TRICOT MIDI

POUR DAMES,
COULEURS, STYLES,
GRANDEURS, VARIEES
VALEUR DE $14.95
$5.99

GILETS EN PELUCHE

POUR ENFANTS 7 A 14 ANS
COULEURS VARIE AVEC CAPUCHON,
VALEUR DE $8.95
SEULEMENT $5

562 RUE FRONTENAC A BERTHIERVILLE

VESTES UNISEXE

HOMMES ET FEMMES
AVEC CEINTURES, MANCHES LONGUES
OU SANS MANCHES
VALEUR $12.95
SEULEMENT $5

TISSUS A LA VERGE

ACRYLIQUE LAMINEE
60 POUCES DE LARGE
REG.: $3.98
VGE
$1.49

VELOUR CORDE,
27" TEINTE, VARIES
REG.: $1.19
VGE
49¢

MANTEAUX D'HIVER

POUR DAMES,
TISSUS, STYLES ET
GRANDEURS VARIES
VALEUR JUSQU'A $45.
$21.99

CACHE - POUSSIERE

POUR DAMES
UNE VRAIE AUBAINE!
VALEUR $3.98
TEMPS QU'IL Y EN AURA POUR
2 $5

VENEZ VOIR NOTRE TABLE D'AUBAINES DES ECHANTILLONS

ROBES, JUPES, JUMPERS,
VAL. A $4.49
POUR ENFANTS
SEULEMENT
$1
CH.